états financiers du Québec

année financière terminée le 31 mars 1986

Gouvernement du Québec
Ministère des Finances

ISSN 0381-0844
ISBN 2-550-16571-3

Dépôt légal — 4e trimestre 1986
Bibliothèque nationale du Québec

PRÉSENTATION

Le ministère des Finances publie annuellement trois séries de documents concernant la situation financière du gouvernement du Québec.

En cours d'année, afin de rendre compte de l'évolution des opérations financières et d'en permettre la comparaison avec les prévisions du Discours sur le budget du 23 avril 1985, et de l'Énoncé de politiques budgétaires du 18 décembre 1985, *la Synthèse des opérations financières* a été publiée à la fin de chacun des trois premiers trimestres.

La présente publication, les *États financiers du Québec pour l'année terminée le 31 mars 1986* complète les informations relatives aux résultats réels de l'année 1985-1986 dont les principales données ont été présentées à la première Synthèse pour 1986-1987, en plus de présenter à la dernière section, certaines statistiques financières et budgétaires pour les dix dernières années.

Les résultats des opérations financières 1985-1986 sont présentés dans ce document sur la base des conventions comptables qui étaient alors en vigueur. Cependant, en parallèle avec la mise en application des modifications comptables annoncées au dernier budget à compter du 1er avril 1986, les soldes des comptes de l'actif et du passif du Gouvernement touchés ont été ajustés en date du 31 mars 1986. L'ensemble de ces ajustements a résulté en une augmentation de 1 517,7 millions de dollars de la dette nette du Gouvernement.

Une partie importante du contenu de cette Brochure apparaît au volume 1 des Comptes publics sous une forme plus détaillée et avec certaines modifications à l'égard de la présentation.

Les Comptes publics, préparés au ministère des Finances selon la section VIII de la Loi sur l'administration financière (L.R.Q., c. A-6), comprennent les états financiers du Gouvernement, accompagnés du Rapport et des Commentaires du Vérificateur général s'y rapportant (L.R.Q., c. V-5.01). Les Comptes publics reprennent également de façon encore plus détaillée les renseignements relatifs à la situation financière du Gouvernement pour l'année écoulée. Aux termes de la Loi, le Ministre des Finances doit déposer les Comptes publics à l'Assemblée nationale au plus tard le 31 décembre suivant la fin de l'année financière ou, si la Législature ne siège pas, au plus tard le quinzième jour au cours duquel elle siège par la suite.

TABLE DES MATIÈRES

CONVENTIONS COMPTABLES 6

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES 11

1
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES
Sommaire 13
Revenus 15
Crédits, dépenses et variations 16
Sommaire des dépenses par ministère et par mission 18

2
OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES
Sommaire 21
Placements — actions, obligations, billets, prêts et avances 22
Compte des régimes de retraite 24
Autres comptes 24

3
FINANCEMENT
Sommaire 25
Variation de l'encaisse 26
Nouveaux emprunts 26
Remboursements d'emprunts 27

4
ACTIF ET PASSIF — DETTE NETTE
Sommaire 29
Actif et passif 30
Dette nette 32
Notes complémentaires 33

5
TABLEAUX COMPLÉMENTAIRES DÉTAILLANT LES POSTES DE L'ACTIF ET DU PASSIF
Comptes à recevoir 43
Placements 44
Continuité du compte d'accords de perception fiscale 46
Comptes à payer 46
Continuité du compte des régimes de retraite 47
Bons du trésor, obligations et autres emprunts 47
Échéancier sommaire des obligations et autres emprunts moins les fonds d'amortissement 48
Emprunts garantis par le gouvernement du Québec 49
Engagements financiers 50
Échéancier sommaire des engagements financiers pour le remboursement du principal des emprunts contractés pour des dépenses en capital 51

6
STATISTIQUES 53
État sommaire des opérations financières 1976-1977 à 1985-1986 54
Statistiques comparatives des revenus 1977-1986 56
Statistiques comparatives des dépenses 1977-1986 57
Statistiques budgétaires et financières 58

CONVENTIONS COMPTABLES

Dans l'exposé qui suit sont fournis des renseignements sur les conventions comptables particulières qui prévalent au gouvernement du Québec.

GÉNÉRALITÉS

Les conventions comptables en usage au gouvernement du Québec jusqu'au 31 mars 1986 étaient orientées vers une comptabilité d'exercice mitigée. La comptabilité d'exercice intégrale comportait trop de difficultés administratives et son application était difficile en raison même de certaines dispositions de la Loi sur l'administration financière. Dans son application pratique, cette base d'exercice se traduisait comme suit:

REVENUS

Les revenus du Gouvernement sont constitués d'impôts sur le revenu et les biens, incluant les contributions des employeurs au Fonds des services de santé, de taxes à la consommation, ainsi que des droits, bénéfices, transferts du gouvernement du Canada et autres sommes reçues ou à recevoir en vertu des lois, règlements ou ententes.

Les revenus de l'année financière sont constitués des sommes encaissées à titre de revenus avant le 1er avril de même que de la facturation émise avant cette date, en autant qu'elle représente des sommes que le Québec est en droit de réclamer. Cependant, il est tenu compte de la facturation émise jusqu'au 30 avril à des débiteurs, eu égard aux dépenses faites pour leur compte avant le 1er avril et imputées à une année financière écoulée.

La contribution des employeurs au Fonds des services de santé est constituée des sommes encaissées et des comptes émis du 1er avril au 31 mars de même que des sommes perçues des employeurs au cours du mois d'avril et afférentes aux salaires versés avant le 1er avril.

Les revenus en provenance du gouvernement du Canada sont comptabilisés sur la base de caisse. Cependant, les programmes à frais partagés avec compensation financière seulement sont enregistrés aux revenus de l'année financière selon les sommes encaissées avant le 1er avril et les réclamations et estimations de réclamations préparées ou faites avant le 1er mai eu égard aux dépenses qui ont été imputées à une année financière écoulée.

De plus, les remises encaissées par le Gouvernement pendant le mois d'avril, lesquelles représentent des sommes perçues ou prélevées par ses agents ou mandataires avant le 1er avril, sont comptabilisées comme revenus de l'année financière qui vient de se terminer.

Les revenus sont inscrits sans déduction des frais incidents à leur réalisation ou à leur perception. Ces frais sont portés aux dépenses.

DÉPENSES

Les dépenses du Gouvernement comprennent les dépenses de fonctionnement et de transfert ainsi que les dépenses en capital.

Ces dernières, faisant partie des opérations budgétaires de l'année financière, ne figurent donc pas à l'état de l'actif et du passif.

Jusqu'au 31 mars 1986, toutes les charges qui ont été imputées sur les crédits autorisés par l'Assemblée nationale en vertu de lois sur les crédits et de lois particulières ou par des mandats spéciaux du Gouvernement ont été inscrites aux dépenses, à l'exception de celles se rapportant aux opérations non budgétaires. Le 31 mars était la date de fermeture pour une année financière; cependant, le 30 avril était retenu comme date limite pour la création d'un compte à payer couvrant des services rendus ou des marchandises reçues avant le 1er avril.

Les dépenses de transfert ont été comptabilisées comme dépenses de l'année en autant que l'engagement était dûment approuvé avant le 1er avril et que l'imputation aux dépenses ait été faite au plus tard dans les 30 jours qui suivaient la fin de l'année financière.

Les intérêts sur les emprunts temporaires ainsi que sur les obligations et les autres emprunts ont été inscrits selon la comptabilité d'exercice; il en est de même pour l'escompte sur les bons du trésor qui est apparenté à de l'intérêt.

Les frais d'émission des obligations ont été imputés aux dépenses de l'année financière au cours de laquelle ils ont été encourus. Les primes ou les escomptes ont été inscrits aux revenus ou aux dépenses lors de la réalisation des emprunts sauf pour l'escompte d'émission de titres s'apparentant à de l'intérêt, lequel a été considéré comme tel et a été capitalisé à la date d'anniversaire de l'emprunt pour atteindre progressivement la valeur nominale à l'échéance. La fluctuation du change étranger a été portée aux revenus ou aux dépenses au moment du remboursement, la substitution ou la renégociation d'un emprunt ne constituant pas un remboursement.

L'écart entre la valeur nominale et le coût des obligations acquises pour les fonds d'amortissement ainsi que l'écart entre la valeur nominale et le produit de leur disposition ont été portés aux revenus ou aux dépenses.

Les intérêts gagnés et les autres revenus sur les fonds d'amortissement ont été portés en déduction des dépenses.

Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics

La contribution du Gouvernement à titre d'employeur représentait 100% (140% avant le 1er juillet 1982) des cotisations des employés participants à ce Régime, perçues par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (C.A.R.R.A.) au cours de l'année financière, plus l'intérêt depuis 1978-1979 sur la provision au 31 mars précédent.

Le montant ainsi imputé aux dépenses budgétaires du Gouvernement a été porté par la suite au crédit d'un compte non budgétaire par lequel ont transité également les paiements effectués par le Gouvernement à l'acquit de ses obligations envers le Régime.

Autres régimes de retraite

Les cotisations des participants ainsi que, dans le cas particulier du Régime de retraite des fonctionnaires, les contributions des organismes employeurs énumérés au premier alinéa de l'article 72 de la Loi sur ledit Régime (L.R.Q., c. R-12), ont été portées au crédit d'un compte non budgétaire depuis l'année financière 1978-1979 et ne font pas partie des revenus du Gouvernement; par contre, les pensions payées de même que les remises de cotisations et de contributions ont été débitées à ce compte non budgétaire. La contribution du Gouvernement en tant qu'employeur a été imputée aux dépenses budgétaires et sa contrepartie a été portée au crédit du compte non budgétaire. Elle a été établie comme suit:

a) Pour le service courant: 140% du total des cotisations des participants depuis le 1er avril 1979 et, à compter du 1er juillet 1982, 100% dans le cas du Régime de retraite des fonctionnaires et du Régime de retraite des enseignants;

b) Pour le service antérieur: amortissement, sur 50 ans depuis l'année financière 1979-1980, des déficits actuariels estimés par la C.A.R.R.A.; pour les années financières 1979-1980 à 1983-1984, l'amortissement était basé sur les déficits actuariels estimés au 31 décembre 1978 et, à compter de 1984-1985, il était basé sur ceux estimés au 31 décembre 1981;

c) Intérêt depuis 1980-1981 sur le solde créditeur du compte non budgétaire au 31 mars précédent.

Tout excédent annuel, par régime, des sommes débitées sur celles créditées au compte du régime de retraite a été comblé par une imputation aux dépenses des ministères ou organismes concernés et porté au crédit de ce compte non budgétaire.

Radiation de créances irrécouvrables

Les créances radiées non inscrites à la provision pour créances douteuses au 31 mars 1980 ont été portées aux dépenses. La variation de la provision pour créances douteuses a été portée à la dette nette.

Modifications aux conventions comptables

Le 10 juin 1986, le Conseil du trésor a adopté des modifications aux conventions comptables en usage au gouvernement du Québec. Ainsi, des conventions comptables ci-haut énumérées en vigueur jusqu'au 31 mars 1986 sont modifiées par les suivantes à compter de l'année financière 1986-1987:

Dépenses

« Les dépenses sont portées aux comptes de l'année financière au cours de laquelle les ressources sont acquises, qu'elles aient ou non été payées ou facturées; elles comprennent également les transferts dus qui n'appellent aucune contrepartie directe, lesquels correspondent aux sommes dûment acceptées et autorisées par le Gouvernement, malgré les frais effectués par les organismes autonomes chargés de l'exécution des programmes déterminés par le Gouvernement. Le 30 avril est retenu comme date limite pour la création du compte à payer. »

Ainsi, les dépenses du Gouvernement seront désormais comptabilisées, à compter de 1986-1987, selon une base d'exercice véritable. Leur inscription ne sera plus limitée par la disponibilité d'un crédit autorisé par l'Assemblée nationale mais s'alignera plutôt sur les frais réellement dus par le Gouvernement, même si ces derniers doivent faire l'objet d'une estimation en l'absence de pièces justificatives.

Placements en actions dans les entreprises du gouvernement du Québec

« Les placements en actions dans les entreprises du Gouvernement sont comptabilisés à leur valeur de consolidation, méthode en vertu de laquelle on porte aux résultats des opérations la participation dans les revenus et les pertes de ces entreprises, compte tenu des dividendes déclarés.

Lorsque le déficit accumulé d'une entreprise excède le montant inscrit pour le placement détenu, une provision pour perte sur placements équivalente au montant de cet excédent est inscrite. »

Provision pour créances douteuses

« Les comptes à recevoir, de même que les prêts et avances sont montrés à leur valeur estimative de réalisation, suite à l'établissement de provisions pour créances douteuses.

La variation annuelle de ces provisions est portée aux dépenses alors que les radiations de créances irrécouvrables, déduction faite des recouvrements de créances antérieurement radiées, sont appliquées en réduction de ces provisions. »

Emprunts en devises étrangères

« Les dettes en monnaie étrangère sont converties et comptabilisées en monnaie du Canada, en utilisant les taux de change en vigueur aux dates de réalisation des emprunts ou d'acceptation des dettes.

À la fin de l'année financière, la valeur des dettes en monnaie étrangère est calculée et présentée en monnaie du Canada, en utilisant les taux de change alors en vigueur.

L'écart dû à la variation des taux de change est inscrit comme dépense ou revenu à reporter, selon le cas, et il est amorti sur la durée restante de ces dettes. »

ACTIF ET PASSIF

Dans les postes mentionnés ci-après, on apporte des précisions concernant les redressements des soldes de certains éléments de l'actif et du passif au 31 mars 1986 dûs à la mise en application en l'année 1986-1987 des modifications aux conventions comptables mentionnées précédemment lesquelles entraînent nécessairement ces redressements.

Comptes à recevoir et à payer

Ces postes de l'actif et du passif ont été comptabilisés en fonction des critères établis à l'égard de la comptabilisation des revenus et des dépenses.

Les comptes à recevoir représentent les charges, réclamations ou cotisations émises à des débiteurs pour des revenus que le Gouvernement est en droit de réclamer.

Les comptes à recevoir comprennent les montants à recevoir pour des dépenses payées en trop, les intérêts échus sur les placements, les remises perçues des mandataires ou agents du Gouvernement au cours d'avril pour des sommes perçues ou prélevées par eux avant le 1er avril, de même que les sommes perçues des employeurs au cours d'avril pour le Fonds des services de santé et afférentes aux salaires versés par eux avant le 1er avril.

Est déduite des comptes à recevoir une provision pour créances douteuses qui est établie en fonction de leur valeur estimative de réalisation.

Les comptes à payer représentent la partie du coût des opérations du Gouvernement comptabilisée et non déboursée en fin d'année financière. Au 31 mars 1986, ce poste du passif a fait l'objet d'un redressement par l'addition des comptes à payer pour les dépenses qui n'étaient pas encore pourvues par des crédits à cette date. La contrepartie de ce redressement a été portée à la dette nette.

Placements

— Entreprises du gouvernement du Québec

Les placements en actions dans les entreprises du Gouvernement sont maintenant comptabilisés à leur valeur de consolidation et une provision pour perte sur placements est présentée au passif pour l'excédent des déficits accumulés par rapport au coût de certains placements. La contrepartie des redressements effectués au 31 mars 1986 a été portée à la dette nette.

Les prêts et avances aux entreprises du Gouvernement sont maintenant inscrits à leur valeur estimative de réalisation.

— Municipalités, organismes municipaux, particuliers, sociétés et autres

Les placements en obligations sont inscrits au coût et les prêts et avances sont montrés à leur valeur estimative de réalisation.

Dette nette

La dette nette représente la différence entre les passifs et les actifs inscrits aux livres et elle est constituée du déficit accumulé des opérations budgétaires et de certaines opérations qui y sont portées directement.

Compte d'accords de perception fiscale

À ce poste, sont comptabilisés la perception de sommes par le Gouvernement pour le compte de la Régie des rentes du Québec, du Fonds spécial olympique, du Fonds de la réforme du cadastre québécois et de diverses municipalités ainsi que les versements effectués à ces organismes relativement à ces sommes perçues.

Compte des régimes de retraite

Ce compte couvre le passif inscrit à l'égard du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et des autres régimes de retraite notamment ceux des fonctionnaires, des enseignants et des membres de la Sûreté du Québec. Il représente les contributions du Gouvernement, à titre d'employeur, aux divers régimes de retraite pour les secteurs public et parapublic, de même que les cotisations des participants et les contributions d'organismes employeurs pour les régimes autres que le R.R.E.G.O.P., moins les pensions, les remboursements de cotisations et les contributions du Gouvernement devenues exigibles dans le cadre du R.R.E.G.O.P. Les cotisations des employés participants au R.R.E.G.O.P. et les contributions reçues de certains organismes sont déposées pour le compte de la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances à la Caisse de dépôt et placement du Québec.

Bons du trésor, obligations et autres emprunts

Les dettes en monnaie du Canada sont inscrites à leur valeur nominale. Les dettes en monnaie étrangère sont inscrites en équivalent canadien de leur valeur de réalisation ou de leur valeur nominale aux dates de réalisation des emprunts ou d'acceptation des dettes.

Au 31 mars 1986, la valeur des dettes en monnaie étrangère a été calculée et présentée en monnaie du Canada, en utilisant les taux de change alors en vigueur. L'écart dû à cette variation du taux de change à la fin de l'année financière constitue un redressement aux postes concernés du passif dont la contrepartie a été portée à la dette nette.

Pour ce qui est des titres émis à un fort taux d'escompte, les dettes sont inscrites à leur valeur de réalisation augmentée, à la date d'anniversaire de l'emprunt, de la capitalisation de l'escompte s'apparentant à de l'intérêt.

Les fonds d'amortissement sont déduits des obligations et autres emprunts à l'état de l'actif et du passif. Les obligations en monnaie du Canada détenues à ces fonds sont inscrites à leur valeur nominale. Avant les redressements du 31 mars 1986, celles en monnaie étrangère, déjà émises par le Gouvernement, étaient inscrites en équivalent canadien de leur valeur nominale aux dates de réalisation des emprunts; les autres obligations en monnaie étrangère étaient inscrites en équivalent canadien de leur valeur nominale aux dates d'acquisition. Au 31 mars 1986, la valeur des obligations en monnaie étrangère détenues à ces fonds a également été calculée en monnaie du Canada selon les taux de change alors en vigueur.

PASSIFS ÉVENTUELS

Emprunts garantis

À cette rubrique, on y indique:

1. Le solde au 31 mars des sommes empruntées par certaines entreprises du Gouvernement, municipalités, organismes et individus, déduction faite des fonds d'amortissement, dont le remboursement est garanti par le Gouvernement en vertu de dispositions législatives particulières. Les emprunts garantis en monnaie étrangère apparaissent en équivalent canadien de leur valeur nominale au 31 mars;
2. Les contrats de cautionnement dont l'incidence est significative et certains autres passifs éventuels importants prévus par lois.

Par contre, cette rubrique ne couvre pas les réclamations en cours contre le Gouvernement et les garanties d'emprunts accordées par la Société de développement industriel du Québec dans le cadre du programme d'urgence d'aide à la PME dont les pertes éventuelles sont assumées par le Gouvernement.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Budgétaires

Cette énumération couvre:

1. Les engagements autorisés par diverses lois et imputables à des crédits permanents, de même que ceux relatifs à des subventions accordées par le Gouvernement et qui seront imputables à des crédits votés pour le remboursement du principal des emprunts à long terme contractés pour des dépenses en capital par des commissions scolaires, institutions d'enseignement, de santé, établissements de services sociaux et par des organismes municipaux et autres;
2. Les engagements du Ministre de l'Éducation pour le remboursement du principal des emprunts contractés par des commissions scolaires et les autorisations d'emprunts données par le Ministre aux commissions scolaires pour des dépenses en capital;

3. Les engagements du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science pour le remboursement du principal des emprunts contractés par des institutions d'enseignement pour des dépenses en capital et les autorisations d'emprunts données par le Ministre à ces institutions pour des dépenses en capital;
4. Les engagements du Ministre de la Santé et des Services sociaux pour le remboursement du principal des emprunts contractés par des institutions de santé et établissements de services sociaux pour des dépenses en capital et les autorisations d'emprunts données par le Ministre à ces institutions et établissements pour des dépenses en capital;
5. Les subventions autorisées par le Gouvernement à des sociétés, organismes municipaux et autres organismes pour des dépenses en capital non reliées au remboursement d'emprunts à long terme ainsi que les engagements envers les organismes municipaux pour des dépenses en capital autorisées dans le cadre du programme d'assainissement des eaux lesquelles feront l'objet d'emprunts à long terme;
6. Les obligations conditionnelles du Gouvernement à l'égard des congés de maladie accumulés par ses employés.

Les engagements ci-dessus relatifs aux emprunts en monnaie étrangère sont indiqués en équivalent canadien de leur valeur nominale au 31 mars.

Cependant, cette énumération ne comprend pas, entre autres:

1. Les services et marchandises commandés qui n'ont pas encore été rendus ou livrées;
2. Les engagements relatifs à certaines lois administrées par l'Office du crédit agricole du Québec et qui ont trait principalement à des contributions sur l'intérêt payé par les emprunteurs sur les prêts consentis par le gouvernement du Canada et les institutions financières;
3. Les engagements relatifs aux intérêts sur les prêts consentis par des institutions financières aux étudiants pendant qu'ils sont aux études;
4. Les engagements relatifs à la prise en charge par la Société de développement industriel du Québec d'une partie du coût des emprunts contractés par des entreprises ainsi que les exonérations de remboursement d'emprunts dans le cadre de la Loi de cette Société;
5. Les biens en voie d'expropriation et dont le Gouvernement n'a pas pris possession;
6. Tout autre engagement pris dans le cours normal des opérations et dont l'incidence porte sur les années futures.

Non budgétaires

Ces engagements comprennent principalement le solde à verser pour des apports de capitaux à certaines entreprises du Gouvernement et dont le déboursé est déterminé dans une loi ou établi par le Gouvernement en vertu des pouvoirs que lui confère une loi.

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1986

(en millions de dollars)

Ce sommaire démontre de quelle façon les besoins financiers sont établis et comment le Gouvernement y a pourvu.

SECTIONS		1986	1985
1	**Opérations budgétaires** [1]		
	Revenus	+ 24 080,8	+ 22 310,0
	Dépenses	- 27 222,2	- 25 542,5
	Déficit	- 3 141,4	- 3 232,5
2	**Opérations non budgétaires**		
	Placements — actions, obligations, billets, prêts et avances	+ 169,9	- 171,8
	Compte des régimes de retraite	+ 1 269,0	+ 1 183,5
	Autres comptes	+ 17,8	+ 218,8
	Solde	+ 1 456,7	+ 1 230,5
	BESOINS FINANCIERS NETS	- 1 684,7 [2]	- 2 002,0
3	**Financement**		
	Variation de l'encaisse	- 18,0	- 211,0
	Nouveaux emprunts	+ 2 992,5	+ 3 281,0
	Remboursements d'emprunts	- 1 289,8	- 1 068,0
	TOTAL	+ 1 684,7 [2]	+ 2 002,0

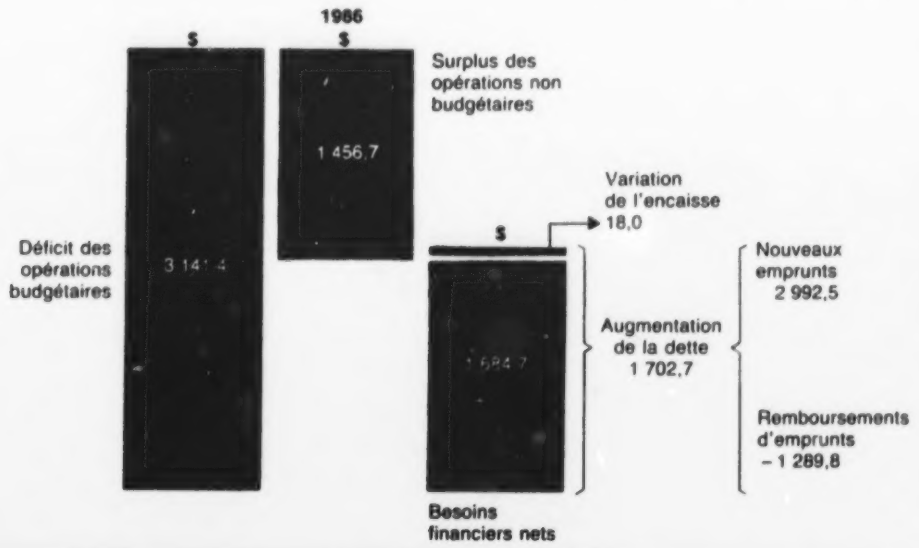

N.B : Le signe (-) signifie un besoin de financement et le signe (+) signifie une source de financement.

[1] Les revenus totaux sont constitués des montants crédités au Fonds consolidé du revenu et au Fonds des services de santé alors que les dépenses comprennent les montants imputés à ces deux fonds.

[2] Excluant les opérations directement portées à la dette nette apparaissant à la page 32.

OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES

Les opérations budgétaires regroupent les transactions afférentes aux revenus et dépenses du Gouvernement, y compris celles relatives aux dépenses en capital.

Le résultat net de l'ensemble de ces opérations a une incidence directe sur la dette nette.

1

SOMMAIRE
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1986

(en millions de dollars)

	1986	1985
Revenus	24 080,8	22 310,0
Dépenses	27 222,2	25 542,5
Déficit des opérations budgétaires	3 141,4	3 232,5

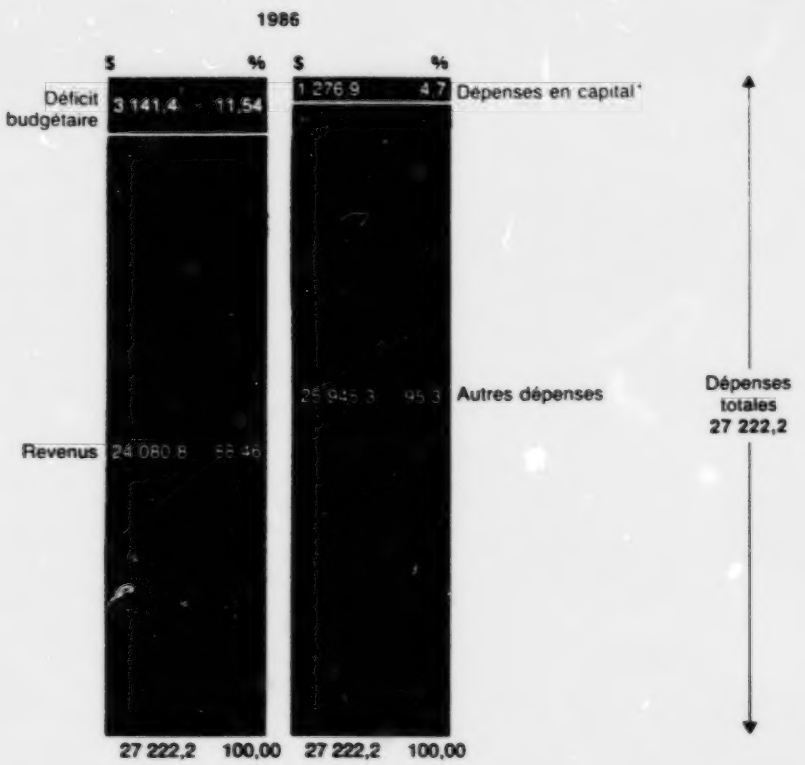

* Dont 713 559 000 $ par paiement de transfert.

OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1986

(en milliers de dollars)

REVENUS

DÉTAIL

	Total		Variation	
	1986	1985	$	%
Impôts sur le revenu et les biens				
Impôt sur le revenu des particuliers	7 966 328	7 126 889	839 439	11,8
Contributions des employeurs au Fonds des services de santé	1 600 799	1 509 431	91 318	6,0
Impôt des sociétés[1]	1 082 010	996 331	85 679	8,6
Droits de successions	30 514	45 131	(14 617)	(32,4)
	10 679 651	9 677 832	1 001 819	10,4
Taxes à la consommation				
Ventes au détail	3 175 635	2 575 061	600 574	23,3
Carburants	1 084 069	1 030 444	53 625	5,2
Tabacs	534 826	373 458	161 368	43,2
Repas et hôtellerie	327 719	303 393	24 326	8,0
Autres[2]	126 918	112 434	14 484	12,9
	5 249 167	4 394 790	854 377	19,4
Droits et permis				
Véhicules automobiles	283 918	273 277	10 641	3,9
Boissons alcooliques	70 074	67 238	2 836	4,2
Ressources naturelles[3]	93 223	96 190	(2 967)	(3,1)
Pari mutuel	26 417	29 729	(3 312)	(11,1)
Autres	84 340	70 894	13 446	19,0
	557 972	537 328	20 644	3,8
Revenus divers				
Ventes de biens et services	210 191	226 480	(16 289)	(7,2)
Intérêts	218 240	269 539	(51 299)	(19,0)
Amendes, confiscations et recouvrements	116 309	92 715	23 594	25,4
	544 740	588 734	(43 994)	(7,5)
Transferts des sociétés d'État				
Société des alcools du Québec	355 000	352 000	3 000	0,9
Loto-Québec	339 000	240 000	99 000	41,3
Hydro-Québec		155 837	(155 837)	(100,0)
Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires	37 000		37 000	100,0
	731 000	747 837	(16 837)	(2,3)
Total des revenus autonomes	17 782 530	15 946 521	1 816 009	11,4
Transferts du gouvernement du Canada				
Péréquation	2 854 147	3 101 621	(247 474)	(8,0)
Autres transferts liés aux accords fiscaux	1 941 687	1 833 383	108 304	5,9
Contributions aux programmes de bien-être	1 196 297	1 147 850	50 447	4,4
Autres programmes	324 117	280 652	43 465	15,5
Total des transferts du gouvernement du Canada	6 316 248	6 363 506	(45 258)	(0,7)
Total des revenus	24 098 778	22 310 027	1 770 751	7,9

[1] Comprend l'impôt sur les profits des sociétés, la taxe sur le capital et celle sur les primes qui en tient lieu pour les compagnies d'assurances.

[2] Comprend la taxe sur les télécommunications et sur la publicité électronique.

[3] Comprend les ressources forestières, minières et hydrauliques.

OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1986

(en milliers de dollars)

CRÉDITS, DÉPENSES ET VARIATIONS
SOMMAIRE PAR MINISTÈRE

Ministères et organismes*	Crédits initiaux +	Crédits supplémentaires et mandats spéciaux +	Virements et transferts de juridiction + .(−)	Crédits autorisés =
1 Affaires culturelles	163 387	3 583	20 214	187 184
2 Affaires municipales	685 416	1 124	(264 693)	421 847
3 Agriculture, Pêcheries et Alimentation	524 781	25 226	17 636	567 643
4 Assemblée nationale	56 903	12 287[3]	(1)	69 189
5 Commerce extérieur et Développement technologique	24 368		5 669	30 037
6 Communautés culturelles et Immigration	46 035	410	6 110	52 555
7 Communications	212 489	8 527	18 772	239 788
8 Conseil exécutif	47 105	2 682	7 633	57 420
9 Conseil du trésor	16 831		1 558	18 389
10 Éducation	4 765 285	4 220	28 673	4 798 178
11 Énergie et Ressources	353 074	4 513	29 259	386 846
12 Enseignement supérieur et Science	2 327 122	509	26 686	2 354 317
13 Environnement	166 236	2 300	8 089	176 625
14 Finances	2 901 064	40 337	(132 580)	2 808 821
15 Habitation et Protection du consommateur	393 275		8 245	401 520
16 Industrie et Commerce	312 950	25 000	16 798	354 748
17 Justice	716 330	32 954	96 386	845 670
18 Loisir, Chasse et Pêche	207 561	9 125	18 663	235 349
19 Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu	2 870 067	82 124	(29 746)	2 922 445
20 Organisme relevant du ministre délégué au Développement et à la Voirie des régions	32 391	12 000	11 615	56 006
21 Organisme relevant du ministre délégué aux Relations avec les citoyens	36 949		551	37 500
22 Organismes relevant de la ministre déléguée à la Condition féminine	75 349		602	75 951
23 Organismes relevant du ministre délégué à l'Administration	871 019		2 624	873 643
24 Personnes désignées par l'Assemblée nationale	41 569[2]	28 832	614	71 015
25 Régie de l'assurance-maladie du Québec	1 576 590[1]			1 576 590
26 Régie des installations olympiques	5 030			5 030
27 Relations internationales	54 109	4 539	3 124	61 772
28 Revenu	244 036	4 100	19 561	267 697
29 Santé et Services sociaux	5 941 312[1]	20 961	38 680	6 000 953
30 Tourisme	69 156	6 885	4 325	80 366
31 Transports	1 674 943	11 000	32 123	1 718 066
32 Travail	27 114	2 774	2 810	32 698
	27 439 846	**346 012**	**0**	**27 785 858**

* Comprend les ministères et organismes énumérés à l'annexe 1, page 36

	Variations			Dépenses totales (y compris dépenses en capital)	Dépenses en capital		
	Crédits non utilisés (–)	Dépassements aux crédits permanents +	Prêts, Placements et Avances (–)	=	Par le Gouvernement	Par paiement de transfert	Total
1	4 601	1 300	7	183 876	1 478	21 894	23 372
2	31 237	291	7	390 894	384	41 594	41 978
3	51 258	1 168	1 657	515 896	5 606	64 328	69 934
4	6 129		198	62 862	8 430		8 430
5	4 754		147	25 136	432	168	600
6	2 519		43	49 993	523		523
7	8 867		2 947	227 974	5 777	1 214	6 991
8	2 672	29	166	54 611	2 941		2 941
9	2 350		7	16 032	411		411
10	67 764	180	122	4 730 472	1 442	158 476	159 918
11	24 790	2 207	3 874	360 389	17 609	87 992	105 601
12	52 267	16 018	17 266	2 300 802	559	27 754	28 313
13	6 587		22	170 016	13 785	12 466	26 251
14	44 923	62 268	33	2 826 133	1 202		1 202
15	31 468	198	18	370 232	992	9 518	10 510
16	19 928	1 583	10 274	326 129	548	75 249	75 797
17	14 526	4 085	428	834 801	13 032	3 108	16 140
18	10 161	7	40	225 155	15 887	27 341	43 228
19	51 965	2 239	51	2 872 668	1 375	3 213	4 588
20	9 239		2	46 765	140	31 764	31 904
21	287		40	37 173	139	2 223	2 362
22	2 552		5	73 394	54	5 557	5 611
23	30 880	1 990	4	844 749	414		414
24	8 756	60	4	62 315	711		711
25	7 037	38 778		1 608 331		1 724	1 724
26	2 416			2 614			
27	1 102		1 117	59 553	388	594	982
28	20 248	566	163	247 852	2 177		2 177
29	120 129	30 754	21	5 911 557	684	51 814	52 498
30	4 095		698	75 573	944	2 409	3 353
31	40 600	84	844	1 676 706	464 939	83 159	548 098
32	2 049	883	7	31 525	382		382
	688 156[d]	164 888	40 212	27 222 178	563 385	713 559	1 276 944

[1] Inclut les prévisions de contributions du Fonds des services de santé de 1 598 000 000 $ aux crédits initiaux et 1 600 799 380 $ de contributions réelles pour lesquelles les dépenses se répartissent également au programme « Services des centres hospitaliers de courte durée et psychiatriques » au ministère de la Santé et Services sociaux et au programme « Régime d'assurance-maladie » à la Régie de l'assurance-maladie du Québec.

[b] Y compris 31 234 600 $ de crédits permanents en vertu de la Loi électorale, L.R.Q., c. E-3.2 pour le programme « Administration du système électoral » alors qu'une prévision de 23 884 600 $ apparaissait sous ce titre au volume des crédits déposés à l'Assemblée nationale.

[c] Y compris 5 232 200 $ de crédits autorisés en vertu de la Loi de l'Assemblée nationale, L.R.Q., c. A-23.1, pour les fins de l'élément 03 « Indemnités et allocations des députés », de l'élément 04 « Services de recherches des partis » et de l'élément 05 « Personnel des députés » du programme 1 « Secrétariat général ».

[d] Dont 41 828 000 $ pour la suspension du droit d'engager des crédits.

SOMMAIRE DES DÉPENSES PAR MINISTÈRE ET PAR MISSION
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1986

(en milliers de dollars)

	Mission économique		Mission éducative et culturelle	
Ministères et organismes*	1986	1985	1986	1985
Affaires culturelles			183 876	161 950
Affaires municipales	48 676	51 229		
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	515 896	461 419		
Assemblée nationale				
Commerce extérieur et Développement technologique	25 136	18 196		
Communautés culturelles et Immigration	28 676	27 705	21 317	17 847
Communications	14 048	12 182	60 985	57 755
Conseil exécutif				
Conseil du trésor				
Éducation			4 559 896	4 117 448
Énergie et Ressources	340 295	329 166		
Enseignement supérieur et Science	32 932	18 601	2 265 324	2 170 340
Environnement	170 016	141 548		
Finances	29 380	25 935		
Habitation et Protection du consommateur				
Industrie et Commerce	326 129	326 776		
Justice				
Loisir, Chasse et Pêche	44 227	43 830	180 928	182 251
Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu	133 054	94 780		
Organisme relevant du ministre délégué au Développement et à la Voirie des régions				
Organisme relevant du ministre délégué aux Relations avec les citoyens				
Organismes relevant du ministre délégué à la Condition féminine				
Organismes relevant du ministre délégué à l'Administration			499 880	458 034
Personnes désignées par l'Assemblée nationale				
Régie de l'assurance-maladie du Québec				
Régie des installations olympiques			2 614	6 902
Relations internationales				
Revenu				
Santé et Services sociaux				
Tourisme	75 573	68 518		
Transports	1 370 974	1 325 936	293 977	293 592
Travail	31 525	42 136		
Travaux publics et Approvisionnement				
	3 186 537	2 987 957	8 068 797	7 466 119
Variations en milliers de dollars	198 580		602 678	
Variations en %	6,6%		8,1%	

* Comprend les ministères et organismes énumérés à l'annexe 1, page 36

Mission sociale		Mission gouvernementale et administrative		Total	
1986	1985	1986	1985	1986	1985*
				183 876	161 950
		342 218	454 489	390 894	505 718
				515 896	461 419
		62 862	46 285	62 862	46 285
				25 136	18 196
				49 993	45 552
		152 941	137 106	227 974	207 043
		54 611	41 959	54 611	41 959
		16 032	12 745	16 032	12 745
		170 576	163 947	4 730 472	4 281 395
		20 094	19 910	360 389	349 076
		2 546	2 521	2 300 802	2 191 462
				170 016	141 548
		2 796 753	2 481 030	2 826 133	2 506 965
329 091	306 720	41 141	38 660	370 232	345 380
				326 125	326 776
15 857	12 662	818 944	694 364	834 801	707 026
				225 155	226 081
2 739 614	2 521 107			2 872 668	2 615 887
		46 765	52 810	46 765	52 810
37 173	32 414			37 173	32 414
70 157	53 590	3 237	2 717	73 394	56 307
		344 869	309 234	844 749	767 268
		62 315	38 628	62 315	38 628
1 608 331	1 456 510			1 608 331	1 456 510
				2 614	6 902
		59 553	51 285	59 553	51 285
22 637	25 529	225 215	205 680	247 852	231 209
5 911 557	5 765 297			5 911 557	5 765 297
				75 573	68 518
		11 755	11 070	1 676 706	1 630 598
				31 525	42 136
			150 154		150 154
10 734 417	10 173 829	5 232 427	4 914 594	27 222 178	25 542 499
560 588 5,5%		317 833 6,5%		1 679 679 6,6%	

* Voir - Notes complémentaires - 8. page 35

OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES

2

Cette catégorie d'opérations regroupe les activités de placements, les opérations du compte des régimes de retraite de même que les variations des comptes du fonds de roulement du Gouvernement (Autres comptes*), à l'exception de l'encaisse.

SOMMAIRE
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1986

(en millions de dollars)

	1986	1985
Placements — actions, obligations, billets, prêts et avances	+ 169,9	– 171,8
Compte des régimes de retraite	+ 1 269,0	+ 1 183,5
* Autres comptes	+ 17,8	+ 218,8
Surplus des opérations non budgétaires	+ 1 456,7	+ 1 230,5

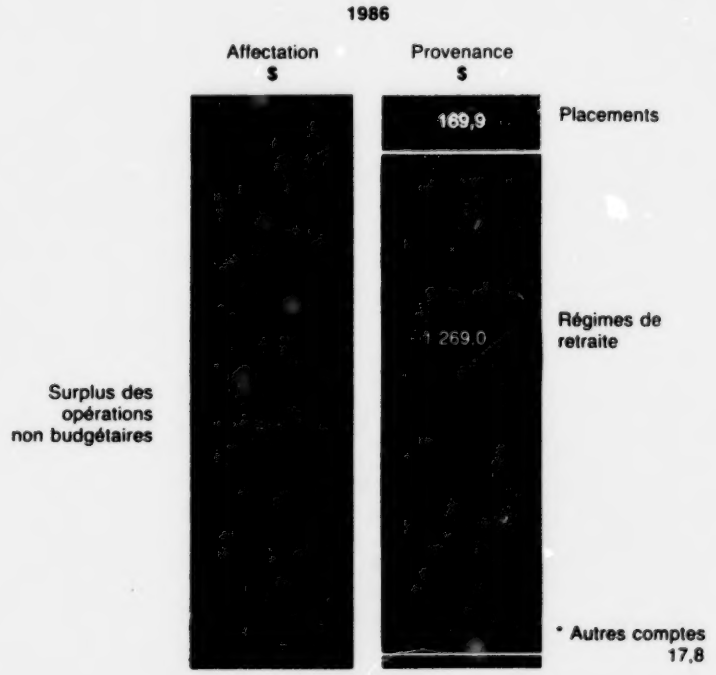

N.B.: Le signe (–) signifie un besoin de financement et le signe (+) signifie une source de financement.

OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1986

(en milliers de dollars)

PLACEMENTS

SOMMAIRE

	Actions	Obligations et billets	Prêts et avances	Total
Entreprises du gouvernement du Québec	129 773	(293)	(305 321)	(175 841)[2]
Municipalités et organismes municipaux		(1 939)	515	(1 424)
Particuliers, sociétés et autres	(2)		7 393	7 391[3]
	129 771	(2 232)	(297 413)	(169 874)[2,3]

DÉTAIL

	Déboursés[1]	Recettes	Redressements	Total
Entreprises du gouvernement du Québec				
ACTIONS ET MISE DE FONDS				
Madelipêche Inc.	1 292			1 292
Raffinerie de sucre du Québec	14 000			14 000
Société de développement autochtone de la Baie James	250			250
Société de développement des industries de la culture et des communications	3 000			3 000
Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec	18 750			18 750
Société générale de financement du Québec	49 335			49 335
Société des établissements de plein air du Québec[4,5]	2 275			2 275
Société nationale de l'amiante	35 300			35 300
Société québécoise des transports	1 571			1 571
Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires	4 000			4 000
	129 773			129 773[4]
OBLIGATIONS				
Société d'habitation du Québec		712	419[4]	(293)
PRÊTS ET AVANCES				
Agence québécoise de valorisation industrielle de la recherche	8 000			8 000
Hydro-Québec			6 500[6]	6 500
Madelipêche Inc.	2 000	2 603		(603)
Office de l'électrification rurale		309		(309)
Office du crédit agricole du Québec		159 950		(159 950)
Québécair Inc.		125		(125)
Régie de l'assurance-dépôts du Québec		6 400		(6 400)
Sidbec	11 306	26 891	6 018[7]	(9 567)
Société de développement des coopératives		3 486		(3 486)
Société de développement industriel du Québec	10 963			10 963
Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec	4 250		(6 388)[6]	(2 138)
Société des établissements de plein air du Québec	50	50		
Société d'habitation du Québec	492	1 279	(419)[4]	(1 206)
Société du parc des expositions agro-alimentaires	9 190	9 190		
Société immobilière du Québec		147 000		(147 000)
Société québécoise des transports	5 181	5 181		
	51 432	362 464	5 711	(305 321)
	181 205	363 176	6 130	(175 841)

DÉTAIL (suite)	Déboursés[1]	Recettes	Redressements	Total
Municipalités et organismes municipaux				
OBLIGATIONS ET BILLETS		1 939		(1 939)
PRÊTS ET AVANCES	600	85		515
	600	2 024		(1 424)
Particuliers, sociétés et autres				
ACTIONS ET MISE DE FONDS				
Dentrite Associates Inc.			(2)	(2)
			(2)	(2)
PRÊTS ET AVANCES				
Particuliers				
Étudiants	8 345	3 062	1 246[7]	6 529
Pêcheurs	6 570	3 727		2 843
	14 915	6 789	1 246	9 372
Sociétés et autres	17 204	17 050	(2 133)[8]	(1 979)
	32 119	23 839	(887)	7 393
	32 119	23 839	(889)	7 391

* Excluant un montant de 1 525 553 000 $ porté à la dette nette pour l'inscription des placements en actions à la valeur de consolidation au 31 mars 1986.

** Excluant 25 100 000 $ d'actions à la Société des établissements de plein air du Québec portés au crédit de la dette nette lors de la cession des biens à la Société.

[1] Y compris les montants à payer.

[2] Excluant la variation de la provision pour créances douteuses de 2 648 880 $ portée à la dette nette.

[3] Excluant la variation de la provision pour créances douteuses de 4 783 727 $ portée à la dette nette.

[4] Obligations émises par la Société d'Habitation du Québec en règlement d'avances consenties.

[5] Intérêts capitalisés.

[6] Montant formé principalement d'un transfert de créances au montant de 6 500 000 $ de Rexfor à Hydro-Québec et d'intérêts capitalisés à 111 866 $.

[7] Montant formé principalement de revenus d'intérêts capitalisés de 1 893 621 $ et de créances radiées de 650 195 $ inscrites aux dépenses.

[8] Montant formé principalement de 1 661 894 $ porté aux dépenses dont 208 485 $ pour des créances radiées et 1 384 979 $ de remises de dettes, de 836 513 $ débité aux revenus et d'un montant de 231 251 $ transféré de comptes à recevoir à prêts et avances.

OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1986

(en milliers de dollars)

COMPTE DES RÉGIMES DE RETRAITE
DÉTAIL

Régimes	Cotisations des participants et contributions de certains organismes	Contributions du Gouvernement à titre d'employeur	Pensions et autres paiements	Excédent
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (R.R.E.G.O.P.)	802	756 891	34 194	723 499
Régime de retraite des enseignants (R.R.E.)	92 386	514 530	234 797	372 119
Régime de retraite des fonctionnaires (R.R.F.)	64 166[1]	197 567	159 669	102 064
Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec	11 322	67 013	12 388	65 947
Régime de retraite des membres de la Législature	611	3 564	4 175	
Régime de retraite des juges et coroners	1 643	8 703	4 988	5 358
	170 930	(+) 1 548 268[2]	(−) 450 211	= 1 268 987

[1] Y compris des contributions de certains organismes de 5 039 642 $ pour le service courant et 17 000 000 $ pour le service passé.

[2]

	Service courant[a]	Service passé	Intérêt[b]	Manque à gagner	Total
R.R.E.G.O.P.:					
Affaires sociales	146 043		208 767	1 327	354 137
Éducation	110 841[c]		171 116	7 346	289 303
Fonction publique	44 104		60 867	8 480	113 451
	300 988		438 750	17 153	756 891
Autres régimes					
Enseignants (R.R.E.)	103 912[d]	229 028	179 315	2 275	514 530
Fonctionnaires (R.R.F.)	37 244	101 335	58 988		197 567
Membres de la Sûreté du Québec	15 851	24 925	26 237		67 013
Membres de la Législature	855	2 690		19	3 564
Juges et coroners	2 301	2 333	2 567	1 502	8 703
	160 183	360 311	267 107	3 796	791 377
	481 151	360 311	705 857	20 949	1 548 268

[a] 140% des cotisations des employés à l'exception du R.R.E.G.O.P., du R.R.E. et du R.R.F. où la contribution du Gouvernement à titre d'employeur est égale à celle de l'employé depuis le 1er juillet 1982 (L.R.Q., c. R-10, R-11 et R-12).

[b] Intérêt sur le solde du compte au 31 mars précédent.

[c] Y compris 12 374 248 $ à titre de troisième paiement pour couvrir les frais de retraite anticipée accordée aux employés des commissions scolaires.

[d] Y compris 549 772 $ à titre de paiement pour couvrir les frais de retraite anticipée accordée aux employés des commissions scolaires.

AUTRES COMPTES
DÉTAIL

	31 mars 1986	31 mars 1985	Montant porté à la dette nette	Variation[1]
Comptes d'actif:				
Espèces et effets en main et dépôts en circulation	30 949	69 203		+ 38 254
Comptes à recevoir:				
Agents et mandataires	1 214 926	1 110 551		− 104 375
Autres débiteurs	778 125	728 513	(81 486)[2]	− 131 098
Intérêts courus	14 076	18 249		+ 4 173
	(2 038 076)	(1 926 516)	(81 486)	− 193 046
Comptes de passif: [3]				
Chèques en circulation	351 011	312 961		+ 38 050
Avances des fonds en fidéicommis	56 343	54 380		+ 1 963
Compte d'accords de perception fiscale	232 420	193 900		+ 38 520
Comptes à payer	1 172 435	1 125 289		+ 47 146
Intérêts courus	1 096 704	1 011 502		+ 85 202
	(2 908 913)	(2 698 032)		+ 210 881
Excédent des comptes du passif sur les comptes de l'actif	(870 837)	(771 516)	(81 486)	+ 17 835

[1] Le signe (−) signifie un besoin de financement et le signe (+) signifie une source de financement.

[2] Variation de la provision pour créances douteuses.

[3] Excluant des montants de 1 310 211 000 $ et de 363 283 000 $ portés à la dette nette suite à l'inscription de comptes à payer au 31 mars 1986 et de la provision pour perte sur placements en actions.

FINANCEMENT

Cette section démontre de quelle façon le Gouvernement a financé l'ensemble de ses opérations

3

SOMMAIRE
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1986

(en millions de dollars)

	1986	1985
Variation de l'encaisse	(18,0)	(211,0)
Nouveaux emprunts		
Bons du trésor	230,0	
Obligations négociables	2 047,7	1 906,7
Obligations remboursables à demande	657,4	1 233,9
Obligations non négociables	5,8	5,4
Autres emprunts	51,6	135,0
Total des nouveaux emprunts	2 992,5	3 281,0
Moins: remboursements d'emprunts	1 289,8	1 068,0
	1 702,7	2 213,0
Total	1 684,7	2 002,0

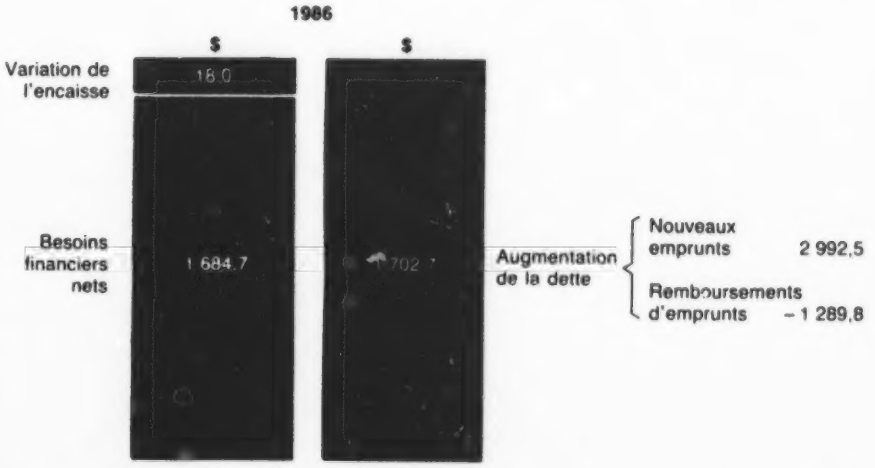

FINANCEMENT
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1986

(en milliers de dollars)

VARIATION DE L'ENCAISSE
DÉTAIL

	31 mars 1986	31 mars 1985	Variation*
Espèces en banque	69 759	66 807	– 2 952
Placements temporaires	495 000	479 920	– 15 080
Encaisse	564 759	546 727	– 18 032

* Le signe (–) indique une augmentation de l'encaisse

NOUVEAUX EMPRUNTS
DÉTAIL

	Montant en dollars canadiens	Valeur nominale en devises étrangères	Taux d'intérêt [1]		Date d'émission	Date d'échéance	Prix à l'acheteur	Rendement à l'acheteur [2]
Bons du trésor	230 000							
Obligations négociables	100 000		12,75		1985-05-08	2004-11-29	102,98	12,34
	100 000		12,25		1985-05-30	2005-06-30	100,72	12,15
	109 000		10,50		1985-06-26	1995-06-26	98,396	10,61
	171 000		10,75		1985-06-26	2009-06-26	97,938	10,93
	50 000		10,50		1985-07-31	1990-07-31	99,81	10,55
	50 000		10,75		1985-07-31	1998-07-31	98,63	10,95
	50 000		10,75		1985-07-31	2009-06-26	97,06	11,10
	75 000		10,75		1985-10-03	1990-10-03	100,11	10,72
	75 000		11,375		1985-10-03	2005-10-03	99,65	11,42
	50 000		9,75		1985-12-23	1991-01-15	99,11	9,97
	100 000		10,50		1985-12-23	1997-01-15	99,885	10,52
	225 000		10,50		1985-12-23	2001-01-15	99,17	10,61
	273 125 [7]	200 000 $ É.-U.	11,00		1985-06-15	2015-06-15	98,875	11,03
	1 041 [7,3]	744 $ É.-U.	8,25	*	1986-01-10	1995-01-10		11,88
	1 137 [7,4]	806 $ É.-U.	8,05	*	1986-01-29	1995-01-29		11,93
	2 984 [7,5]	2 139 $ É.-U.	8,1436	*	1986-02-25	1992-02-25		12,03
	141 340 [7]	99 950 $ É.-U.	7,15	*[6]	1986-03-12	2001-03-12	76,885	9,98
	182 080 [7]	300 000 D.M.	6,50	*	1986-03-01	1998-03-01	100,00	6,40
	126 319 [7]	200 000 F.S.	5,50	*	1985-11-06	1990-2005-11-06	100,00	5,43
	164 635 [7]	30 000 000 Yens	7,00		1985-06-07	1991-1995-06-07	99,80	7,03
	2 047 661							
Obligations remboursables à demande	1 174		11,75- 8,50	*[8,9]	1984-06-01	1994-06-01	100,00	
	656 319		9,00- 7,50	*[9]	1985-06-01	1995-06-01	100,00	
	657 493							
Obligations non négociables	5 792		10,58-12,57		1985-1986	2005-2006	100,00	Divers
Autres emprunts	1 611 [10]		8,50	*	1985-06-14	1988-1992-06-14		16,29
	50 000 [7]	36 500 $ É.-U.	11,00		1985-05-31	1997-05-31	100,00	10,71
	51 611							
Total	2 992 557							

[1] Les intérêts sont payables semestriellement à l'exception des autres emprunts qui le sont à diverses périodes selon la convention de crédit et de ceux marqués d'un astérisque (*) qui le sont annuellement.

[2] Le rendement à l'acheteur est établi sur la base d'intérêt payable semestriellement.

[3] Ce montant représente la capitalisation de l'escompte sur un emprunt de 63 000 000 $ É.-U. réalisé pour 50 015 070 $ É.-U. le 10 janvier 1985. Le taux effectif pour l'acheteur est de 11,88 %.

[4] Ce montant représente la capitalisation de l'escompte sur un emprunt de 64 100 000 $ É.-U. réalisé pour 49 998 000 $ É.-U. le 29 janvier 1985. Le taux effectif pour l'acheteur est de 11,93 %.

[5] Ce montant représente la capitalisation de l'escompte sur un emprunt de 122 000 000 $ É.-U. réalisé pour 100 406 000 $ É.-U. le 25 février 1985. Le taux effectif pour l'acheteur est de 12,03 %.

[6] Emprunts à fort taux d'escompte. Le taux effectif pour l'acheteur est de 10,23 % puisque les conditions de l'emprunt prévoient une valeur nominale de 1,30 000 000 $ É.-U. à l'échéance pour un capital versé de 99 950 000 $ É.-U.

[7] Équivalent canadien de la valeur de réalisation ou de la valeur nominale à la date de réalisation des emprunts.

[8] Le taux est de 11,75 % pour les mois d'avril et mai 1985.

[9] Le taux d'intérêt sur les obligations d'épargne a été haussé à 10,00 % pour la période du 1er mars 1986 au 31 mai 1986.

[10] Ce montant représente la capitalisation de l'escompte sur un montant de 50 000 000 $ réalisé pour 33 404 500 $ le 14 juin 1983. Le taux effectif pour l'acheteur est de 16,29 %.

REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS [1]
DÉTAIL

	Valeur nominale	
	Monnaie étrangère	**Équivalent canadien** [2]
Obligations		
Négociables		
En monnaie du Canada		534 459 [3]
En monnaie des États-Unis	30 800 $ É.-U.	23 418 [4]
En monnaie de la République fédérale d'Allemagne	35 000 D.M.	16 732
En monnaie de la France	15 000 F.F.	3 019
En monnaie du Japon	4 400 000 Yens	21 415
En unités de compte européennes	1 000 U.C.E.	2 012
		601 055
Remboursables à demande		
En monnaie du Canada		
Obligations d'épargne du Québec		594 870
Assumées		
En monnaie du Canada		198
En monnaie des États-Unis	1 777 $ É.-U.	1 799
		1 997
Autres emprunts		
En monnaie du Canada		
Gouvernement du Canada		2 740
Office des autoroutes du Québec		1 250
En monnaie des États-Unis	5 000 $ É.-U.	5 826
		9 816
Emprunts remboursés		1 207 738
Contributions aux fonds d'amortissement		
Obligations		79 410
Autres emprunts		2 673
		82 083
		1 289 821

[1] Y compris les contributions aux fonds d'amortissement

[2] A la date de réalisation des emprunts

[3] Excluant 674 555 $ de contribution du fonds d'amortissement

[4] Excluant 7 300 524 $ de contribution du fonds d'amortissement

ACTIF ET PASSIF

DETTE NETTE

4

SOMMAIRE
AU 31 MARS 1986
(en millions de dollars)

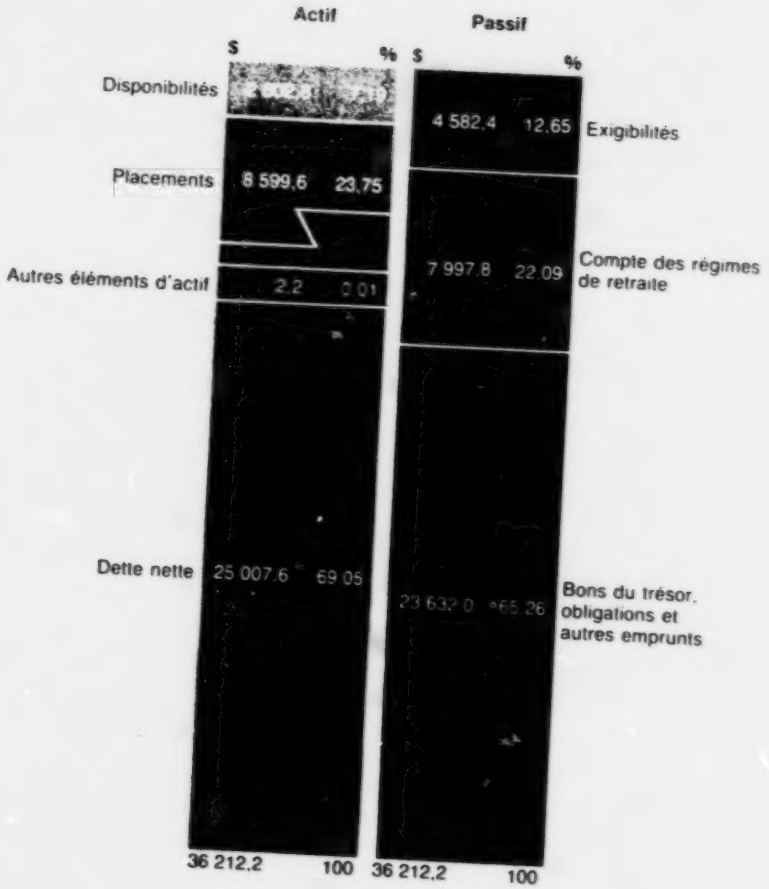

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

ACTIF ET PASSIF
31 MARS 1986

ACTIF
(en milliers de dollars)

Page		1986	1985 (Note 8)
	Espèces en banque	69 759	66 807
	Placements temporaires	495 000	479 920
	Espèces et effets en main et dépôts en circulation	30 949	69 203
43	Comptes à recevoir	1 993 051	1 839 064
	Intérêts courus	14 076	18 249
		2 602 835	2 473 243
44	Placements — actions, obligations, billets, prêts et avances		
	Entreprises du gouvernement du Québec (note 2)	8 383 121	7 074 050
	Municipalités et organismes municipaux	68 145	69 569
	Particuliers, sociétés et autres	148 290	145 663
		8 599 556	7 289 282
	Autres éléments d'actif	2 210	2 210
	TOTAL DE L'ACTIF	11 204 601	9 764 735
32	DETTE NETTE	25 007 619	20 284 730
		36 212 220	30 049 465

Le contrôleur des Finances, par intérim
Roger Couture, c.a.

Le sous-ministre des Finances
Robert Normand

Québec, le 4 décembre 1986

PASSIF

(en milliers de dollars)

Page		1986	1985 (Note 8)
	Chèques en circulation	351 011	312 961
	Avances des fonds en fidéicommis	56 343	54 380
46	Compte d'accords de perception fiscale	232 420	193 900
46	Comptes à payer (note 3)	2 482 646	1 125 289
	Intérêts courus	1 096 704	1 011 502
		4 219 124	2 698 032
	Provision pour perte sur placements en actions (note 2)	363 283	
47	Compte des régimes de retraite (note 4)	7 997 852	6 728 865
47	Bons du trésor	1 635 000	1 405 000
47	Obligations moins fonds d'amortissement (note 5)	19 801 096	17 433 850
47	Autres emprunts moins fonds d'amortissement (note 5)	2 195 865	1 783 718
		23 631 961	20 622 568
	TOTAL DU PASSIF	36 212 220	30 049 465

Passifs éventuels et engagements financiers (note 6)

DETTE NETTE
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1986

(en milliers de dollars)

	1986	1985 (Note 8)
Solde au début	20 284 730	17 457 851
Déficit des opérations budgétaires	3 141 400	3 232 472
Montant porté à la provision pour créances douteuses	88 898	122 392
Cession de biens à la Société des établissements de plein air du Québec (note 2)	(25 100)	
Cession de biens à la Société immobilière du Québec		(527 985)
Solde avant redressements	23 489 928	20 284 730
Redressements de certains éléments de l'actif et du passif:		
Placements en actions dans les entreprises du Gouvernement (note 2)	(1 099 177)	
Comptes à payer (note 3)	1 310 211	
Emprunts en devises étrangères (note 5)	1 306 657	
	1 517 691	
Solde redressé à la fin	25 007 619	20 284 730

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1 — CONVENTIONS COMPTABLES

a) Entité comptable du gouvernement du Québec

Les états financiers du gouvernement du Québec comprennent les comptes du Fonds consolidé du revenu et du Fonds des services de santé. À ces comptes sont généralement inscrites toutes les opérations financières des ministères listés à l'annexe I et celles des organismes, y compris l'Assemblée nationale et les personnes qu'elle désigne, figurant à cette même annexe, pour autant que les dépenses de fonctionnement de ces organismes et leurs paiements sont faits directement sur le Fonds consolidé du revenu ou sur le Fonds des services de santé et dont les revenus y sont généralement crédités. Cette liste exclut les organismes et les entreprises d'État qui bénéficient de paiements de transfert à même ces fonds, sauf la Régie de l'assurance-maladie du Québec et la Régie des installations olympiques.

b) Redressements des comptes et modifications des conventions comptables

Les états financiers du gouvernement du Québec ont été dressés, dans un premier temps, en appliquant les conventions comptables en vigueur au 31 mars 1986 mentionnées à la page 6 et, dans un deuxième temps, en effectuant les redressements requis à certains éléments de l'actif et du passif au 31 mars 1986, avec leur contrepartie à la dette nette pour mettre en oeuvre, à compter de l'année financière 1986-1987, les modifications aux conventions comptables adoptées par le Conseil du trésor le 10 juin 1986 et mentionnées à la page 7.

Ces redressements avec contrepartie à la dette nette ont été approuvés par le Conseil du trésor à cette même date. Ils couvrent les éléments de l'actif et du passif de la façon suivante :

— Les placements en actions dans les entreprises du Gouvernement présentés à leur valeur de consolidation ;

— Les comptes à payer pour des dépenses non pourvues par des crédits au 31 mars 1986 inscrits au passif ;

— Les emprunts en devises étrangères présentés selon les taux de change en vigueur au 31 mars 1986.

L'incidence financière de ces redressements aux postes de l'actif et du passif est indiquée dans des notes complémentaires qui suivent.

Quant aux opérations de l'année financière terminée le 31 mars 1986, les modifications aux conventions comptables ne leur ont pas été appliquées et par conséquent les résultats de ces opérations ont été établis selon les conventions comptables en vigueur au 31 mars 1986.

2 — PLACEMENTS DANS LES ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

a) Transfert de biens meubles et immeubles à la Société des établissements de plein air du Québec

En vertu de la Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec (L.R.Q., c. S-13.01) la Société est devenue propriétaire des biens meubles et immeubles faisant partie du domaine public énumérés à l'annexe I de cette Loi. La Société a assumé les obligations et a acquis les droits du Gouvernement concernant ces biens meubles et immeubles. Il comprend des biens immeubles au montant de 24,1 millions de dollars et des biens meubles de 1,0 million de dollars.

Le règlement de ce transfert a été effectué le 8 juin 1985 par l'émission de 251 000 actions intégralement acquittées de la Société au montant de 25,1 millions de dollars.

Selon les dispositions de la Loi sur la Société des établissements de plein air du Québec, la valeur des actions données en considération de ce transfert de 25,1 millions de dollars a réduit la dette nette du Gouvernement du même montant.

b) Inscription des placements en actions dans les entreprises du Gouvernement à la valeur de consolidation et d'une provision pour perte sur placements

Selon les conventions comptables en usage jusqu'à la fin de 1985-1986, les placements en actions dans les entreprises du Gouvernement étaient inscrits au coût, sauf dans le cas d'Hydro-Québec où le montant représentait celui des réserves accumulées de cette Société au 31 décembre 1980. Ces placements sont maintenant comptabilisés à la valeur de consolidation.

Ainsi, au 31 mars 1986, ces placements sont redressés avec contrepartie à la dette nette pour mettre en oeuvre cette modification aux conventions comptables s'appliquant à l'année financière 1986-1987. Le compte « Provision pour perte sur placements en actions » présenté au passif est l'excédent des déficits accumulés par rapport aux montants de certains placements inscrits au coût.

Les placements en actions dans les entreprises du Gouvernement sont donc augmentés de 1 525,6 millions de dollars, soit de 6 182,4 à 7 708,0 millions de dollars, tels que détaillés à l'annexe 2. Un montant de 426,4 millions de dollars représentant l'excédent des déficits de certaines entreprises sur le coût est également indiqué à cette annexe. De ce montant, 63,1 millions de dollars est d'abord appliqué en réduction des avances (Sidbec 61,3 millions de dollars et Société nationale de l'amiante 1,8 millions de dollars) et le solde de 363,3 millions de dollars apparaît au passif sous le titre « Provision pour perte sur placements en actions ». Ces redressements de 1 099,2 millions de dollars diminuent la dette nette d'autant.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

c) Inscription à la valeur de réalisation des prêts et avances dans les entreprises du Gouvernement

Selon les conventions comptables en usage jusqu'à la fin de 1985-1986, les prêts et avances dans les entreprises du Gouvernement étaient inscrits au coût. Ces prêts et avances sont maintenant comptabilisés à la valeur estimative de réalisation.

3 — COMPTES À PAYER

La pratique comptable ayant prévalu jusqu'au 31 mars 1986 était à l'effet que seules les charges imputées sur un crédit autorisé sont inscrites aux dépenses et aux comptes à payer en autant que les pièces justificatives soient reçues avant le 30 avril et qu'il y ait disponibilité de crédits. Cependant, au 31 mars 1986, ce poste du passif a fait l'objet d'un redressement par l'addition des comptes à payer pour les dépenses qui n'étaient pas pourvues par des crédits à cette date. Ainsi un montant de 1 310,2 millions de dollars est porté aux comptes à payer avec contrepartie à la dette nette dont le détail figure à l'annexe 3.

4 — COMPTE DES RÉGIMES DE RETRAITE

Ce passif est composé d'un montant de 4 906,1 millions de dollars pour le Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et d'un montant de 3 091,8 millions de dollars pour les autres régimes. Au 31 mars 1985, les soldes se chiffraient respectivement à 4 182,6 millions de dollars et 2 546,3 millions de dollars.

a) Régime de retraite des employés du Gouvernement et des organismes publics

Le montant de 4 906,1 millions de dollars ne comprend pas 1 856,2 millions de dollars pour d'autres obligations du Gouvernement envers ce Régime dont les estimations ont été établies aux dates mentionnées ci-après.

En effet, les obligations du Gouvernement relatives aux participants des régimes de retraite des fonctionnaires et des enseignants qui ont opté pour ce Régime et celles découlant des crédits de rentes octroyés à certains retraités du secteur des affaires sociales sont estimées par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances à 1 029,7 millions de dollars au 31 décembre 1985 et cette estimation provisoire est basée sur les données de population et les hypothèses utilisées pour leur évaluation actuarielle au 31 décembre 1984 dont le montant s'élevait à 929,7 millions de dollars à cette date. Cette estimation tient compte des opérations financières effectuées au cours de l'année 1985.

Les obligations représentant l'insuffisance de la contribution du Gouvernement au titre des intérêts depuis l'avènement du Régime, soit le 1er juillet 1973, sont estimées à 826,5 millions de dollars au 31 mars 1986.

b) Autres régimes de retraite

Au 31 mars 1986, le montant inscrit aux livres du Gouvernement à l'égard du passif de ces régimes de retraite est de 3 091,8 millions de dollars (2 546,3 millions de dollars en 1985).

Les obligations envers les participants des régimes de retraite des fonctionnaires, des enseignants, des membres de la Sûreté du Québec, de l'Assemblée nationale et de la Magistrature sont à la charge du Gouvernement.

La Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances, dont l'année financière correspond à l'année civile, a effectué une estimation provisoire, en utilisant les mêmes méthodes qu'au cours des années antérieures. Elle a estimé le passif envers ces régimes à 13 853,6 millions de dollars au 31 décembre 1985 basé sur leur évaluation actuarielle au 31 décembre 1984, laquelle s'élevait à 12 376,1 millions de dollars.

5 — OBLIGATIONS ET AUTRES EMPRUNTS MOINS FONDS D'AMORTISSEMENT

a) Emprunts en devises étrangères

Selon les conventions comptables en vigueur en 1985-1986, les dettes à long terme en monnaie étrangère étaient inscrites en équivalent canadien de leur valeur nominale aux dates de réalisation des emprunts ou d'acceptation des dettes.

Les dettes en monnaie étrangère sont maintenant converties en fin d'année financière en équivalent canadien au taux de change alors en vigueur. La conversion de ces emprunts augmente la dette à long terme de 1 306,7 millions de dollars et la dette nette d'un montant équivalent.

b) Tableaux des échéances et des monnaies

Les échéances des obligations et autres emprunts moins fonds d'amortissement sont présentées dans le tableau suivant :

Années d'échéances	Devises converties en dollars canadiens aux cours en vigueur au 31 mars [1]	Devises converties en dollars canadiens aux cours en vigueur lors de la réalisation ou de l'acceptation des dettes
	1986 (en millions de dollars)	**1985**
1985-1986		1 025,9
1986-1987	930,4	788,8
1987-1988	1 216,6	1 159,5
1988-1989	1 146,3	1 050,9
1989-1990	1 551,4	1 349,7
1990-1991	1 133,6	1 199,5
	5 978,3	6 574,3
1991 — 1996	9 511,2	7 890,0
1996 — 2001	3 457,9	2 582,2
2001 — 2006	2 277,3	1 775,9
2006 — 2010	226,1	30,3
2010 et plus	546,2	364,9
	21 997,0	19 217,6 [2]

Pour plus de détail des échéances, voir page 48

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

Monnaies	Devises converties en dollars canadiens aux cours en vigueur au 31 mars[1]	Devises converties en dollars canadiens aux cours en vigueur lors de la réalisation ou de l'acceptation des dettes
	1986 (en millions de dollars)	**1985**
En monnaie du Canada	14 294,8	13 681,8
En monnaie des États-Unis — Dollars des États-Unis	4 848,1	3 687,1
En monnaie de la République fédérale d'Allemagne — Deutsche Marks	943,4	630,7
En monnaie de la France — Francs français	5,6	9,5
En monnaie du Japon — Yens	1 088,1	567,1
En monnaie de la Suisse — Francs suisses	358,0	183,3
En monnaie du Royaume-Uni — Livres sterling	299,5	284,4
En monnaie des Pays-Bas — Florins	41,2	45,6
En unités de comptes européennes — U.C.E.	52,8	70,4
En unités monétaires européennes — E.C.U.	65,5	57,7
	21 997,0[3]	19 217,6[2]

[1] En considérant aussi les contrats d'échange de devises.

[2] Si les obligations et autres emprunts en devises étrangères étaient convertis en équivalent canadien aux cours en vigueur au 31 mars 195, en considérant les contrats d'échange de devises, ces dettes auraient augmenté de 587,2 millions de dollars.

[3] Cette dette à long terme est ainsi passée de 19 217,6 millions de dollars au 31 mars 1985 à 21 997,0 millions de dollars au 31 mars 1986. L'écart de 2 779,4 millions de dollars représente l'augmentation de 1 306,7 millions de dollars mentionné à (a) ci-dessus à la page 34 et l'excédent net de 1 472,7 millions de dollars des emprunts effectués sur ceux remboursés (excluant 230,0 millions de dollars pour les bons du trésor).

6 — PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les emprunts garantis par le Gouvernement s'élèvent à 23 557,6 millions de dollars au 31 mars 1986 (22 086,3 millions de dollars en 1985: montant redressé), dont 21 388,3 millions de dollars se rapportent aux emprunts d'Hydro-Québec. Les engagements financiers totalisent 10 678,4 millions de dollars à cette date (9 733,0 millions de dollars en 1985: montant redressé). Ces passifs éventuels et engagements financiers sont présentés sommairement à l'annexe 4.

7 — ÉVÉNEMENT SUBSÉQUENT

Au 31 mars 1986, le Ministre des Finances détenait 500 000 actions de la Raffinerie de sucre du Québec. La Loi sur la vente de la Raffinerie de sucre du Québec, sanctionné le 19 juin 1986 (Lois de 1986, c. 60), autorise le Ministre des Finances à verser à la Raffinerie de sucre du Québec, un montant que détermine le Gouvernement pour l'acquisition d'actions entièrement acquittées de son capital social. Afin de rembourser la dette à long terme de la Raffinerie de sucre du Québec, le Ministre des Finances a souscrit, en 1986-1987, un montant additionnel de 52,6 millions de dollars pour 526 000 actions de la Raffinerie de sucre du Québec.

Le 18 septembre 1986, pour donner suite au protocole d'entente intervenu entre le Gouvernement et Sucre Lantic Ltée le 10 mars 1986, le Gouvernement cédait la totalité des actions de la Raffinerie de sucre du Québec à Sucre Lantic Ltée.

En considération de cette vente, l'acheteur a payé comptant 2,3 millions de dollars et a remis un billet à ordre de 40,0 de millions dollars échéant à compter de 1993 et garanti par une hypothèque. Il versera en outre des sommes additionnelles lors de la détermination finale de la valeur du fonds de roulement et au moment de la vente de la machinerie et de l'équipement. Une option d'achat des terrains et bâtisses, pour une somme nominale, a également été consentie en faveur du Gouvernement.

Le placement du Gouvernement calculé à la valeur de consolidation de 14,5 millions de dollars a été radié lors de la cession des actions et la contrepartie de cette radiation a été portée à la dette nette selon les dispositions de l'article 18 de la Loi sur la vente de la Raffinerie de sucre du Québec. En outre, une perte pouvant atteindre 10,0 millions de dollars est susceptible d'être réalisée au cours de 1986-1987.

8 — CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs de l'année financière terminée le 31 mars 1985 ont été reclassés pour tenir compte de la composition des ministères et organismes et de leurs programmes et services dans la présentation des données financières de 1986. Ces reclassements n'ont aucun effet sur le déficit des opérations budgétaires et la dette nette tels que déjà rapportés.

Les chiffres comparatifs de 1985 de l'état de l'actif et du passif n'ont pas été modifiés pour tenir compte des redressements effectués le 31 mars 1986 dont il est question à la note complémentaire 1 b.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT

ANNEXE 1

Affaires culturelles
- Commission des biens culturels
- Régie du cinéma

Affaires municipales
- Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec
- Commission municipale du Québec

Agriculture, Pêcheries et Alimentation
- Commission de protection du territoire agricole du Québec
- Office du crédit agricole du Québec
- Régie des assurances agricoles du Québec
- Régie des grains du Québec
- Régie des marchés agricoles du Québec

Assemblée nationale

Commerce extérieur et Développement technologique

Communautés culturelles et Immigration
- Commission d'appel de francisation des entreprises
- Commission de protection de la langue française
- Commission de toponymie
- Conseil de la langue française
- Office de la langue française

Communications
- Commission d'accès à l'information
- Régie des services publics

Conseil exécutif

Conseil du trésor

Éducation
- Commission de la fonction publique
- Conseil supérieur de l'éducation
- Office des ressources humaines

Énergie et Ressources
- Régie de l'électricité et du gaz

Enseignement supérieur et Science
- Conseil de la science et de la technologie
- Conseil des collèges
- Conseil des universités
- Office des professions du Québec

Environnement
- Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
- Conseil consultatif de l'environnement et des réserves écologiques

Finances
- Commission des valeurs mobilières du Québec
- Inspecteur général des institutions financières
- Régie de l'assurance-dépôts du Québec

Habitation et Protection du consommateur
- Office de la protection du consommateur
- Régie des entreprises de construction du Québec
- Régie du logement
- Société d'habitation du Québec

Industrie et Commerce
- Société de développement industriel du Québec
- Société du parc industriel du centre du Québec

Justice
- Comité de la protection de la jeunesse
- Commission de police du Québec
- Commission de refonte des lois et des règlements
- Commission des droits et libertés de la personne du Québec
- Commission québécoise des libérations conditionnelles
- Protection civile du Québec
- Régie des permis d'alcool du Québec
- Tribunal de l'expropriation

Loisir, Chasse et Pêche
- Régie de la sécurité dans les sports

Main-d'œuvre et Sécurité du revenu
- Commission des affaires sociales

Organismes relevant des ministres délégué(e)s:

Au Développement et à la Voirie des régions
- Office de planification et de développement du Québec

Aux Relations avec les citoyens
- Office des personnes handicapées du Québec

À la Condition féminine
- Conseil du statut de la femme
- Office des services de garde à l'enfance

À l'Administration
- Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances
- Service des achats du gouvernement du Québec

Personnes désignées par l'Assemblée nationale
- Directeur général des élections — Commission de la représentation
- Protecteur du citoyen
- Vérificateur général

Régie de l'assurance-maladie du Québec

Régie des installations olympiques

Relations internationales

Revenu
- Régie des loteries et courses du Québec

Santé et Services sociaux
- Conseil des affaires sociales et de la famille

Tourisme

Transports
- Commission des transports

Travail
- Conseil consultatif du travail et de la main-d'oeuvre
- Conseil des services essentiels

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
PLACEMENT EN ACTIONS DANS LES ENTREPRISES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC À LA VALEUR DE CONSOLIDATION AU 31 MARS 1986 — ANNEXE 2

(en milliers de dollars)

	au coût	Excédents, réserves ou déficits accumulés	Valeur de consolidation	Provision pour perte sur placements en actions
Hydro-Québec	4 374 109[1]	2 346 000[7]	6 720 109	
Loto-Québec	170	5 601	5 771	
Madelipêche Inc.	6 467	(1 621)[6,7]	4 846	
Raffinerie de sucre du Québec	50 000	(35 525)	14 475	
Sidbec	582 000	(883 828)[2,7]		301 828
Société de cartographie du Québec	3 000	(3 512)		512
Société de développement autochtone de la Baie James	3 500	729[7]	4 229	
Société de développement de la Baie James	60 000	(68 661)[7]		8 661
Société de développement des industries de la culture et des communications	18 500	(1 337)	17 163	
Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec — REXFOR	78 000	7 385	85 385	
Société des alcools du Québec	30 000	1 884	31 884	
Société des établissements de plein air du Québec	27 375	[7]	27 375	
Société des traversiers du Québec	1 500	335	1 835	
Société générale de financement	323 768	89 519[3,7]	413 287	
Société immobilière du Québec	80 001	(6 880)	73 121	
Société nationale de l'amiante	130 069	(245 444)		115 375
Société québécoise des transports	43 680	(35 122)[4,7]	8 558	
Société québécoise d'exploitation minière — SOQUEM	110 600	(42 884)	67 716	
Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires — SOQUIA	55 800	5 504	61 304	
Société québécoise d'initiatives pétrolières — SOQUIP	203 900	(43 835)	160 065	
Société du parc industriel et commercial aéroportuaire de Mirabel	1	8 097[5]	8 098	
Société inter-port de Québec	1	2 772	2 773	
	6 182 441	1 099 177	7 707 994	426 376

(en milliers de dollars)

[1] Au montant de ses réserves au 31 décembre 1980.

[2] Le déficit de 838 496 a été augmenté de 17 666 représentant une prime versée lors de l'acquisition de capital-actions incluse dans le montant inscrit au coût et de 27 666 représentant la non considération d'une subvention à recevoir puisqu'elle n'est pas inscrite aux dépenses et aux comptes à payer du Gouvernement.

[3] Le surplus de 85 788 a été diminué de 2 224 représentant une prime versée lors de l'acquisition de capital-actions incluse dans le montant inscrit au coût et a été augmenté de 5 955 représentant la différence entre la valeur nominale et le prix payé pour des actions rachetées par le Gouvernement.

[4] Le déficit de 21 622 a été augmenté de 13 500 représentant la non considération d'une subvention à recevoir en rapport avec le renflouement de l'avoir de l'actionnaire Québécair puisqu'elle n'est pas inscrite aux dépenses et aux comptes à payer du Gouvernement.

[5] Le chiffre provient d'états non vérifiés.

[6] Le déficit de 3 686 de Madelipêche Inc. a été augmenté à 5 602 pour tenir compte d'une dette envers le Gouvernement non indiquée aux états financiers de cette entreprise. Ainsi, la part du Gouvernement de 3 445 dans le déficit accumulé de l'entreprise a été révisée à 1 621 pour tenir compte de l'avoir net de la Société québécoise des pêches de 1 824 dans Madelipêche Inc. non considéré par cette Société, filiale de Soquia.

[7] Les montants des excédents, réserves ou déficits accumulés de ces entreprises sont ceux du 31 décembre 1985. Si les données non vérifiées d'Hydro-Québec, Sidbec et de la Société générale de financement au 31 mars 1986 avaient été prises en considération, la valeur de consolidation de ces placements à cette date serait respectivement augmentée de 216 000, 6 000 et 8 200.

Quant aux données non vérifiées au 31 mars 1986 de Madelipêche Inc., de la Société de développement autochtone de la Baie James, de la Société de développement de la Baie James et de la Société québécoise des transports, elles n'étaient pas disponibles.

Pour ce qui est de la Société des établissements de plein air du Québec, son premier exercice s'est terminé le 31 mai 1986.

COMPTES À PAYER POUR DES DÉPENSES NON POURVUES PAR DES CRÉDITS AU 31 MARS 1986

ANNEXE 3

(en milliers de dollars)

POUR DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET DE CAPITAL EFFECTUÉS AU 31 MARS 1986 ET NON POURVUS			1986
Marchandises livrées et services rendus			22 239
Indemnités d'expropriations afférentes à des biens dont le Gouvernement avait pris ou pouvait légalement prendre possession avant le 1er avril			23 440
Solde dû sur les biens achetés à terme et sur les contrats de location-acquisition			12 210
			57 889
POUR DES SUBVENTIONS (PAIEMENTS DE TRANSFERT) AFFÉRENTES À DES FRAIS EFFECTUÉS AU 31 MARS 1986 ET NON POURVUS			
Commissions scolaires et institutions qui opèrent à budget dans le cadre de politiques ministérielles	Année 1985-1986 [1]	Années antérieures [1]	
Institutions de santé et établissements de services sociaux[2]	180 437		180 437
		273 545	273 545
			453 982
Commissions scolaires			
Fonctionnement	39 723	—	39 723
		524 158	524 158[4]
		29 258	29 258
			593 139
Transport[3]	59 575		59 575
Collèges d'enseignement général et professionnel	3 594	11 808	15 402
Universités[3]	66 577		66 577
Institutions privées d'enseignement	528		528
	350 434	838 769	1 189 203
Commissions de transport pour les frais de fonctionnement			30 391[5]
Divers organismes et personnes			32 728
			63 119
			1 310 211[6]

(en milliers de dollars)

(1) Des institutions subventionnées.

(2) La consolidation des déficits accumulés des institutions de santé et établissements de services sociaux au 31 mars 1986 a été autorisée par le Conseil du trésor.

(3) Les dépenses à payer proviennent de la différence entre le coût réel des frais effectués par les institutions durant les années financières du Gouvernement et les paiements des dépenses de transfert imputés sur les crédits des années financières du Gouvernement.

(4) Solde pour l'année scolaire 1984-1985.

(5) Pour le solde du déficit d'exploitation de 1979 de la C.T.C.U.M.

(6) Ce montant exclut 104 représentant un compte interministériel. Un projet de loi déposé à l'Assemblée nationale en novembre 1986 prévoit le paiement de ces dépenses à même le Fonds consolidé du revenu pour un montant de 1 306 017. Quant au solde de 4 298, il est déjà pourvu en crédits selon les dispositions de lois particulières.

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENTS FINANCIERS — ANNEXE 4

(en milliers de dollars)

	1986	1985 (redressé)
EMPRUNTS GARANTIS		
Hydro-Québec	21 388 318	19 873 434
Régie des installations olympiques	663 028	667 159
Sidbec	516 284	578 883
Société générale de financement du Québec	131 346	30 074
Société québécoise d'assainissement des eaux	52 550	16 294
Autres entreprises du gouvernement du Québec	294 626	267 865
Prêts aux étudiants	769 079	638 221
Municipalité, particuliers et sociétés	15 055	14 337
	23 830 286	22 086 267
Moins:		
Montant inscrit au passif-Provision pour perte sur placements en actions (Sidbec 240 560 et autres entreprises du gouvernement du Québec 32 161)	272 721	
	23 557 565	22 086 267
ENGAGEMENTS FINANCIERS		
Budgétaires:		
Pour le remboursement du principal des emprunts contractés pour des dépenses en capital		
Commissions scolaires et institutions d'enseignement	3 445 255	3 386 312
Institutions de santé et établissements de services sociaux	1 180 058	1 045 218
Municipalités et organismes municipaux		
Construction du Métro de Montréal et autres dépenses en capital	976 261	916 791
Assainissement des eaux	1 270 619	735 801
Sociétés d'État et divers organismes	79 832	71 707
Pour des marges de crédit bancaire autorisées en faveur des commissions scolaires, des institutions de santé et des établissements de services sociaux pour des dépenses en capital	779 235	558 997
Pour des dépenses en capital		
Municipalités et organismes municipaux		
Aqueducs, égouts et autres	399 026	282 765
Assainissement des eaux	1 938 124	2 068 294
Divers organismes et sociétés	129 457	194 001
Pour l'aide financière à des entreprises du gouvernement du Québec, à l'habitation familiale et autres, imputable à des crédits permanents	95 393	51 809
Autres engagements (pour engagements conditionnels de congés de maladie accumulés)	299 991	365 000
	10 593 251	9 676 695
Non budgétaires:		
Solde à verser pour des apports de capitaux à des entreprises du gouvernement du Québec, imputable à des crédits permanents	85 100	56 350
	10 678 351	9 733 045

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
PASSIFS ÉVENTUELS ET ENGAGEMENTS FINANCIERS

ANNEXE 4

(en milliers de dollars)

AUTRES PASSIFS ÉVENTUELS

Cautionnement par la Société générale de financement du Québec

Le gouvernement du Québec a garanti les montants à être versés par cette Société aux termes du contrat de parachèvement relatif à la mise sur pied d'un complexe forestier intégré. Ce contrat prévoit principalement le versement de sommes en cas de manque de fonds de Donohue St-Félicien Inc. ou de défaut en regard du remboursement du capital et des intérêts des obligations émises par Donohue St-Félicien Inc. lesquelles s'élevaient au 31 mars 1986 à 131,0 millions de dollars (139,5 millions de dollars en 1985).

Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers

Le Ministre des Finances est autorisé à verser au Fonds, à la demande de ce dernier, les sommes requises pour parfaire le paiement de ses obligations envers les prêteurs lequel doit s'effectuer d'abord à même ses revenus et, si ces derniers sont insuffisants, à même toute partie du capital du Fonds qui excède 10 millions de dollars.

Au 31 mars 1986, l'avoir du Fonds s'élevait à 10,0 millions de dollars (10,0 millions de dollars en 1985) et le solde en principal des prêts consentis à 1 550,7 millions de dollars (1 462,5 millions de dollars en 1985).

Au cours de l'exercice, le Fonds a déboursé environ 15 millions $ des 76 millions $ qu'il estimait devoir rembourser aux prêteurs au 31 mars 1985. Selon une analyse des prêts assurés au 31 mars 1986 en défaut depuis un an, le montant estimé des pertes que le Fonds sera appelé à rembourser aux prêteurs est 90 millions $. Le déboursement de ce montant s'étalera sur les prochains exercices financiers.

AUTRE ENGAGEMENT

Aluminerie de Bécancour

En 1984, la Société générale de financement du Québec (S.G.F.) par l'intermédiaire d'Albecour, société en commandite, dont l'unique associé commanditaire est la Société générale d'aluminerie Inc., s'est engagée à participer au projet d'implantation d'une aluminerie à Bécancour dans une proportion de 24,95% en propriété indivise avec la société Pechiney Québec Inc. (50,1%) et la société Alumax Québec Inc. (24,95%.)

Le coût total du projet, estimé à 1,1 milliard de dollars, sera supporté par chaque propriétaire au prorata de sa participation et, dans le cas de la S.G.F., sera financé à même le produit de souscriptions d'actions par son actionnaire, le gouvernement du Québec, au montant maximum global de 150 millions de dollars et par un emprunt bancaire pouvant totaliser 215 millions de dollars en monnaie des États-Unis, garanti par le Gouvernement jusqu'à la date d'achèvement du projet. Après cette date, cette garantie prendra fin en autant que la compagnie rencontrera certaines exigences financières.

Au 31 mars 1986, le gouvernement du Québec a souscrit et payé 58,8 millions de dollars sur cet engagement de 150 millions de dollars laissant un solde de 91,2 millions de dollars à souscrire au cours des prochaines années financières.

La garantie du Gouvernement sur l'emprunt bancaire est de 94,0 millions de dollars en monnaie des États-Unis (équivalent canadien 131,3 millions de dollars) au 31 mars 1986 et est incluse aux emprunts garantis indiqués ci-haut.

TABLEAUX COMPLEMENTAIRES DÉTAILLANT LES POSTES DE L'ACTIF ET DU PASSIF AU 31 MARS 1986

5

COMPTES À RECEVOIR

(en milliers de dollars)

	Agents et mandataires — remises d'avril		Autres débiteurs		Total	
	1986	1985	1986	1985	1986	1985
REVENUS						
Impôts sur le revenu et les biens						
Revenu des particuliers	629 764	599 861	678 787	609 946	1 308 551	1 209 807
Contributions des employeurs au Fonds des services de santé	127 420	126 585			127 420	126 585
Impôt des sociétés			103 817	110 295	103 817	110 295
Droits de successions			6 753	7 115	6 753	7 115
Taxes à la consommation						
Ventes au détail	260 474	207 451	120 669	114 639	381 143	322 090
Carburants	91 463	86 503	10 700	6 991	102 163	93 494
Autres	77 165	68 154	85 567	76 745	162 732	144 899
Droits et permis	28 630	21 961	18 270	21 428	46 900	43 389
Revenus divers	10	36	190 977	156 821	190 987	156 857
Transferts des sociétés d'État			29 000	52 000	29 000	52 000
Transferts du gouvernement du Canada			151 585	118 225	151 585	118 225
DÉPENSES ET AUTRES			98 723	91 633	98 723	91 633
	1 214 926	1 110 551	1 494 848[1]	1 365 838	2 709 774[1]	2 476 389
Moins:						
Provision pour créances douteuses			716 723[1]	637 325	716 723[1]	637 325
	1 214 926	1 110 551	778 125	728 513	1 993 051	1 839 064

[1] Après avoir déduit des créances radiées de 2 087 469 $ au cours de l'année financière 1985-1986 contre la provision

PLACEMENTS

(en milliers de dollars)

		Actions	
		1986	1985
	SOMMAIRE	Valeur de consolidation	Au coût
1	Entreprises du gouvernement du Québec	7 758 604	6 078 178
2	Municipalités et organismes municipaux		2
3	Particuliers, sociétés et autres		
		7 758 604	6 078 180
	DÉTAIL		
	Entreprises du gouvernement du Québec		
4	Fonds d'assurance-prêts agricoles et forestiers	10 000[2]	10 000[2]
5	Hydro-Québec	6 720 109	4 374 109
6	Madelipêche Inc.	4 846	5 175
7	Office du crédit agricole du Québec	14 475	36 000
8	Raffinerie de sucre du Québec		582 000
9	Sidbec		60 000
10	Société de développement de la Baie James		
11	Société de développement des coopératives		
12	Société de développement des industries de la culture et des communications	17 163	15 500
13	Société de développement industriel du Québec	32 944[2]	32 944[2]
14	Société de récupération, d'exploitation et de développement forestiers du Québec	85 385	59 250
15	Société des alcools du Québec	31 884	30 000
16	Société des établissements de plein air du Québec	27 375	
17	Société d'habitation du Québec		
18	Société du parc industriel du centre du Québec		
19	Société générale de financement du Québec	413 287	274 434
20	Société immobilière du Québec	80 787[2]	87 667[2]
21	Société québécoise d'exploration minière	67 716	110 600
22	Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires	61 304	51 800
23	Société québécoise d'initiatives pétrolières	160 065	203 900
24	Autres[1]	31 264	144 799
		7 758 604	6 078 178
	Moins provisions:		
25	Créances douteuses		
26	Autre[3]		
		7 758 604	6 078 178
	Municipalités et organismes municipaux		
27	Projets d'investissement dans le développement		
28	Programme des zones spéciales		
29	Autres projets		
	Particuliers, sociétés et autres		
	Particuliers		
30	Étudiants		
31	Pêcheurs		
32	Producteurs agricoles		
33	Moins provision pour créances douteuses		
34	Sociétés et autres		2
35	Moins provision pour créances douteuses		2
			2
		7 758 604	6 078 180

[1] Entreprises dans lesquelles la participation totale du Gouvernement au 31 mars 1986 est inférieure à 10 000 000 $

[2] Dotation au coût dont 7 988 100 $ à la Société immobilière du Québec.

Obligations et billets		Prêts et avances		Total		
1986	1985	1986	1985	1986	1985	
128 689	128 982	495 828	866 890	8 383 121	7 074 050	1
60 615	62 554	7 530	7 015	68 145	69 569	2
		148 290	145 661	148 290	145 663	3
189 304	191 536	651 648	1 019 566	8 599 556	7 289 282	
				10 000	10 000	4
		6 500	6 500	6 726 609	4 380 609	5
		7 275	7 878	12 121	13 053	6
			160 500		160 500	7
				14 475	36 000	8
		61 268	70 835	61 268	652 835	9
					60 000	10
		16 392	19 878	16 392	19 878	11
				17 163	15 500	12
		13 349	2 385	46 293	35 329	13
		18 042	13 680	103 427	72 930	14
				31 884	30 000	15
				27 375		16
128 689	128 982		1 206	128 689	130 188	17
		36 043	36 043	36 043	36 043	18
		15 000	15 000	428 287	289 434	19
		367 985	514 985	448 772	602 652	20
				67 716	110 600	21
		300	300	61 604	52 100	22
				160 065	203 900	23
		19 416	17 700	50 680	162 499	24
128 689	128 982	561 570	866 890	8 448 863	7 074 050	
		2 649		2 649		25
		63 093		63 093		26
128 689	128 982	495 828	866 890	8 383 121	7 074 050	
12 807	13 627			12 807	13 627	27
47 316	48 355	7 530	7 015	54 846	55 370	28
492	572			492	572	29
60 615	62 554	7 530	7 015	68 145	69 569	
		30 019[4]	23 899	30 019	23 899	30
		25 626	22 784	25 626	22 784	31
		1 066	1 066	1 066	1 066	32
		56 711	47 749	56 711	47 749	
		12 248[4]	8 439	12 248[4]	8 439	33
		44 463	39 310	44 463	39 310	
		111 493	113 472	111 493	113 474	34
		7 666	7 121	7 666	7 121	35
		103 827	106 351	103 827	106 353	
		148 290	145 661	148 290	145 663	
189 304	191 536	651 648	1 019 566	8 599 556	7 289 282	

[3] Pour appliquer en premier lieu la portion de l'excédent du déficit accumulé sur le coût des actions détenues dans Sidbec (61 268 244 $) et dans la Société nationale de l'amiante – autres (1 825 420 $.)

[4] Après avoir déduit des créances radiées de 409 412 $ pour les prêts aux étudiants au cours de l'année financière 1985-1986.

CONTINUITÉ DU COMPTE D'ACCORDS DE PERCEPTION FISCALE
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1986

(en milliers de dollars)

	Diverses municipalités	Fonds de la réforme du cadastre québécois	Fonds spécial olympique	Régie des rentes du Québec	Total
Solde au début	198 414		(2 654)	(1 860)	193 900
Encaissements	216 215[1]	2 187	112 410	1 404 379[1]	1 735 191
Remises	204 379	2 187	106 325	1 383 780	1 696 671
Solde à la fin	210 250		3 431	18 739	232 420

[1] Les frais de perception portés aux revenus - Ventes de biens et services - ont été diminués des encaissements de 3 203 749 $ pour les Diverses municipalités et de 20 952 918 pour la Régie des rentes du Québec.

COMPTES À PAYER

(en milliers de dollars)

	1986	1985
Affaires culturelles	12 176	10 613
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	27 369	22 894
Communications	13 783	13 757
Éducation	931 393	241 967
Énergie et Ressources	43 075	56 230
Enseignement supérieur et Science	189 031	79 141
Environnement	25 344	6 694
Finances	19 802	11 105
Habitation et Protection du consommateur	11 237	12 869
Industrie et Commerce	17 083	40 014
Justice	35 051	26 981
Loisir, Chasse et Pêche	26 449	25 884
Main-d'oeuvre et Sécurité du revenu	50 204	19 175
Régie de l'assurance-maladie du Québec	174 841	162 510
Santé et Services sociaux	619 302	234 564
Transports	210 169	89 867
Autres ministères[1]	76 337	71 024
	2 482 646	1 125 289

[1] Comprend tout ministère dont les comptes à payer au 31 mars 1986 sont inférieurs à 10 000 000 $.

CONTINUITÉ DU COMPTE DES RÉGIMES DE RETRAITE
ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1986

(en milliers de dollars)

	Solde au début	Excédent des contributions et cotisations sur les pensions et autres paiements	Solde à la fin
Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics	4 182 557	723 499	4 906 056
Régime de retraite des enseignants	1 709 392	372 119	2 081 511
Régime de retraite des fonctionnaires	562 330	102 064	664 394
Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec	250 112	65 947	316 059
Régime de retraite des juges et coroners	24 474	5 358	29 832
	6 728 865	1 268 987*	7 997 852

* Voir le détail à la page 24

BONS DU TRÉSOR, OBLIGATIONS ET AUTRES EMPRUNTS

(en milliers de dollars)

	Bons du trésor	Obligations moins fonds d'amortissement	Autres emprunts moins fonds d'amortissement	Total
Solde au début	1 405 000	17 433 850	1 783 718 [1]	20 622 568
Émissions	5 800 000	2 710 946	51 611	8 562 557
Inscription entre l'équivalent canadien des monnaies étrangères au 31 mars 1986 par rapport à la réalisation des emprunts		933 631	373 025	1 306 656 [3]
Remboursements[2]	(5 570 000)	(1 277 331)	(12 489)	(6 859 820)
Solde à la fin	1 635 000	19 801 096	2 195 865 [1]	23 631 961

[1] Après avoir déduit respectivement pour les obligations et les autres emprunts, les fonds d'amortissement de 205 699 056 $ et 17 280 888 $ au 1er avril 1985 ainsi que 229 153 002 $ et 20 754 804 $ au 31 mars 1986.
[2] Y compris les contributions aux fonds d'amortissement.
[3] Voir détail ci-après.

	Devises converties en dollars canadiens aux cours en vigueur au 31 mars 1986				Devises converties en dollars canadiens aux cours en vigueur lors de la réalisation ou de l'acceptation des dettes				
Monnaies	Obligations	Autres emprunts	Fonds d'amortissement	Total	Obligations	Autres emprunts	Fonds d'amortissement	Total	Écart
En monnaie des États-Unis	3 216 888	1 651 504	17 566	4 850 826	2 778 338	1 349 237	13 223	4 114 352	736 474
En monnaie de la République fédérale d'Allemagne	854 030	89 385		943 415	719 182	76 921		796 083	147 332
En monnaie de la France	5 613			5 613	6 440			6 440	(827)
En monnaie du Japon	891 224	196 825	13 927	1 074 122	578 750	133 605	8 630	701 725	372 397
En monnaie de la Suisse	358 000			358 000	309 588			309 588	48 432
En monnaie du Royaume-Uni	248 102	51 420		299 522	228 836	55 545		284 381	15 141
En monnaie des Pays-Bas	41 182			41 182	45 641			45 641	(4 459)
En unités de comptes européennes	52 826			52 826	68 396			68 396	(15 570)
En unités monétaires européennes	85 455			85 455	57 719			57 719	7 736
Total	5 733 320	1 989 134	31 493	7 890 981	4 790 850	1 615 308	21 853	6 384 305	1 306 656

ÉCHÉANCIER SOMMAIRE DES OBLIGATIONS ET AUTRES EMPRUNTS MOINS LES FONDS D'AMORTISSEMENT AU 31 MARS 1986

(en milliers de dollars)

Échéances	En monnaie du Canada	En monnaie des États-Unis [1]	En monnaie de la République fédérale d'Allemagne [1]	En monnaie du Japon [1]	En monnaie de la Suisse [1]	Autres monnaies étrangères [1]	Total
1986-1987	706 620	66 085	110 242	34 641	8 592	4 184	930 364
1987-1988	876 385	56 470	110 242	47 238	8 592	117 705	1 216 632
1988-1989	933 874	58 964	14 898	62 984	8 592	67 008	1 146 320
1988-1990	865 148	420 481	14 898	165 877	8 592	76 380	1 551 376
1990-1991	637 652	287 342	7 850	180 843	12 172	7 765	1 133 624
1986 — 1991	4 019 679	889 342	258 130	491 583	46 540	273 042	5 978 316
1991 — 1996	5 573 851	2 555 868	506 515	596 466	189 740	88 716	9 511 156
1996 — 2001	2 719 089	542 145	178 770		17 900		3 457 904
2001 — 2005	1 770 017	403 476			103 820		2 277 313
2006 — 2011	203 133	22 953					226 086
2011 — et plus	9 047	434 299				102 840	546 186
	14 294 816	4 848 083	943 415	1 088 049	358 000	464 598	21 996 961

NOTE — Cet échéancier est établi en tenant compte des dates d'options de rachat au gré du détenteur et non au gré du Gouvernement et d'une prévision de remboursement avant échéance des obligations remboursables à demande, dont 409,4 M$ (millions de dollars) en 1986-1987, 348,0 M$ en 1987-1988, 330,9 M$ en 1988-1989, 270,4 M$ en 1989-1990 et 205,6 M$ en 1990-1991. De plus, il tient compte des dates les plus éloignées dans le cas des options d'échange.

Par ailleurs, les contributions futures aux fonds d'amortissement ont été considérées comme remboursements d'emprunts dans l'année où elles seront versées, diminuant ainsi le solde à rembourser lors de l'échéance.

[1] En équivalent canadien selon le taux de conversion au 31 mars 1986. Toutefois les emprunts faisant l'objet de contrats d'échange de devises sont convertis aux taux de change établis selon les conditions des contrats.

EMPRUNTS GARANTIS PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

(en milliers de dollars)

	1986	1985
Entreprises du gouvernement du Québec		(redressé)
Commission municipale du Québec	47 087	50 215
Hydro-Québec [1]	21 388 318 [2]	19 873 434
Madelipêche Inc.	8 356	1 491
Office du crédit agricole du Québec	14 000	14 000
Régie de l'assurance-dépôts du Québec	14 500	10 400
Régie de l'assurance-maladie du Québec	17 083	17 359
Régie des installations olympiques [1]	663 028	667 159
Sidbec	516 284	578 883
Société de développement de la Baie James	16 400	12 600
Société de développement industriel du Québec	63 250	51 800
Société du Grand Théâtre du Québec	3 950	
Société du Palais des congrès de Montréal [1]	86 500	86 500
Société générale de financement du Québec	131 346 [4]	30 074
Société nationale de l'amiante	23 500	23 500
Société québécoise d'assainissement des eaux [1]	52 550	16 294
	23 046 152	21 433 709
Moins: Montant inscrit au passif — Provision pour perte sur placements en actions — Sidbec et autres	272 721	
	22 773 431	21 433 709
Municipalité, particuliers et sociétés		
Ville de Longueuil (Cité de Jacques-Cartier)	1 057	1 247
Agriculteurs	4 068	8 306
Éditeurs et libraires	305	325
Étudiants [3]	769 079	638 221
Fonds des personnes incarcérées des établissements de détention	589	688
Producteurs agricoles et propriétaires forestiers	629	966
Sociétés coopératives agricoles et corporations exerçant des activités similaires	7 147	1 285
Usines laitières régionales	1 260	1 520
	784 134	652 558
	23 557 565	22 086 267

[1] Les emprunts en monnaie étrangère apparaissent en équivalent canadien de la valeur nominale aux taux de change en vigueur au 31 mars 1986 aux taux de conversion suivants exprimés en dollar(s) canadien(s):

En monnaie des États-Unis, dollar É.-U.	= 1,3973
En monnaie du Japon, Yen	= 0,007873
En monnaie des Pays-Bas, florin néerlandais	= 0,5295
En monnaie de la République fédérale d'allemagne, deutsche mark	= 0,5959
En monnaie du Royaume-Uni, livre sterling	= 2,0569
En monnaie de la Suisse, franc suisse	= 0,716
En unités européennes, E.C.U. (European Currency Unit)	= 1,30909

[2] Y compris (4 719 844 $ en 1985) pour les obligations d'Hydro-Québec détenues par le gouvernement du Québec aux fonds d'amortissement.

[3] Les intérêts sur ces prêts sont payés par le gouvernement du Québec tant que l'emprunteur est étudiant.

[4] Emprunt effectué par la Société Québécoise d'Aluminium Inc., filiale de la Société générale de financement du Québec.

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(en milliers de dollars)

SOMMAIRE	1986	1985
BUDGÉTAIRES	10 593 251	9 676 695
NON BUDGÉTAIRES	85 100	56 350
	10 678 351 [1]	9 733 045

	Autorisés par le Gouvernement [2]	Autorisés par le Ministre [3]	1986	1985
BUDGÉTAIRES				
Pour le remboursement du principal des emprunts contractés pour des dépenses en capital				
Commissions scolaires	56 951	1 926 687	1 983 638 [7]	1 925 921
Collèges d'enseignement général et professionnel	275 446	413 465	688 911 [7]	756 542
Universités	764 840	7 866	772 706 [7]	703 849
Institutions de santé	430 188 [4]	405 886	836 074 [7]	744 074
Établissements de services sociaux	224 614 [4]	119 370	343 984 [7]	301 144
Municipalités et organismes municipaux	2 246 880		2 246 880	1 652 592
Sociétés d'État et divers organismes	79 832		79 832	71 707
	4 078 751	2 873 274	6 952 025 [5]	6 155 829
Pour des dépenses en capital				
Commissions scolaires		455 082	455 082	417 112
Marges de crédit bancaire		125 662	125 662	
Collèges d'enseignement général et professionnels				
Marges de crédit bancaire		48 350	48 350	
Université				
Marges de crédit bancaire		135 870	135 870	128 949
Institutions de santé				
Marges de crédit bancaire		14 271	14 271	12 936
Établissements de services sociaux				
Marges de crédit bancaire	2 337 150		2 337 150	2 351 059
Municipalités et organismes municipaux	129 457		129 457	194 001
Divers organismes et corporations de loisirs				
	2 466 607	779 235	3 245 842	3 104 057
Pour des congés de maladie accumulés par les employés du Gouvernement (engagement conditionnel)			299 991	365 000
Pour de l'aide financière à des entreprises du gouvernement du Québec, à l'habitation familiale et autres			95 393	51 809
Imputable à des crédits permanents			10 593 251	9 676 695
NON BUDGÉTAIRES				
Solde à verser pour des apports de capitaux à des entreprises du gouvernement du Québec, imputable à des crédits permanents			85 100	56 350
			10 678 351 [6]	9 733 045

[1] Les emprunts en monnaie étrangère apparaissent en équivalent canadien de la valeur nominale au taux de change en vigueur le 31 mars.

[2] Autorisés par le Gouvernement et/ou le Conseil du trésor.

[3] Autorisés par le Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science ou de l'Éducation ou de la Santé et des services sociaux.

[4] Excluant 7 794 000 $ (4 579 000 $ en 1985) pour les institutions de santé et 187 231 000 $ (180 040 000 $ en 1985) pour les établissements de services sociaux à l'égard de projets complétés, dettes pour lesquelles aucune cession et aucun transport de subventions n'ont été autorisés pour en garantir le paiement.

[5] Voir l'échéancier sommaire à la page suivante.

[6] Ces engagements financiers seront liquidés à même des crédits annuels autorisés par l'Assemblée nationale, sauf lorsqu'indiqué autrement.

[7] Après avoir déduit le revenu du fonds d'amortissement afférent à des emprunts de commissions scolaires 5 686 958 $, de collèges d'enseignement général et professionnel 188 784 $, d'universités 983 577 $, d'institutions de santé 211 000 $ et d'établissements de services sociaux 70 000 $.

ÉCHÉANCIER SOMMAIRE DES ENGAGEMENTS FINANCIERS POUR LE REMBOURSEMENT DU PRINCIPAL DES EMPRUNTS CONTRACTÉS POUR DES DÉPENSES EN CAPITAL AU 31 MARS 1986

(en milliers de dollars)

Échéances	Commissions scolaires	Collèges d'enseignement général et professionnels	Universités	Institutions de santé	Établissements de services sociaux	Municipalités et organismes municipaux	Sociétés d'État et divers organismes	Total
1986-1987	335 609[1]*	128 742[1]*	69 716[1]*	265 655[1]*	107 953[1]*	170 889*	5 255	1 083 819
1987-1988	241 496	85 304	113 958	109 892	9 232	87 079	5 538	652 499
1988-1989	275 819	44 418	58 762	75 832	13 852	126 883	4 910	600 476
1989-1990	250 185	81 180	68 316	69 610	41 692	237 654	21 205	769 842
1990-1991	153 742	83 389	73 893	78 125	40 254	501 509	6 461	937 373
1986 — 1991	1 256 851[1]*	423 033[1]*	384 645[1]*	599 114[1]*	212 983[1]*	1 124 014*	43 369	4 044 009
1991 — 1996	513 980	213 677	220 529	169 199	48 191	676 196	10 522	1 852 294
1996 — 2001	153 537	37 036	75 700	37 240	17 236	173 025	15 237	509 011
2001 — 2006	50 137	13 444	72 234	28 841	9 500	118 204	10 704	303 064
2006 — 2011	6 883	803	14 579	1 680	5 685	27 200		56 830
2011 — 2016	840	383	2 212		6 413	42 668		52 516
2016 — 2021	1 052	126	2 807		9 493	51 346		64 824
2021 — 2026	358	164			14 051	16 091		30 664
2026 — 2031		245			18 944	14 672		33 861
2031 — 2036					1 488	3 464		4 952
	1 983 638*	688 911*	772 706*	836 074*	343 984*	2 246 880*	79 832	6 952 025

* Incluant des emprunts temporaires, 68 594 000 $ aux commissions scolaires, de 59 736 000 $ aux collèges d'enseignement général et professionnel, de 8 850 000 $ aux universités, de 117 525 000 $ aux institutions de santé, de 54 593 000 $ aux établissements de services sociaux et de 58 147 235 $ aux municipalités et organismes municipaux qui feront l'objet d'un financement à long terme lors de l'achèvement de projets en cours ou lors du refinancement de projets terminés.

[1] Après avoir déduit le revenu du fonds d'amortissement afférent à des emprunts de commissions scolaires 5 696 858 $, de collèges d'enseignement général et professionnel 189 784 $, d'universités 983 877 $, d'institutions de santé 211 000 $ et d'établissements de services sociaux 70 000 $.

NOTE: L'échéancier est déterminé selon les dates indiquées aux obligations ou billets, mais il peut arriver qu'au moment de l'échéance, le montant soit refinancé modifiant d'autant l'échéancier tel que présenté plus haut.

STATISTIQUES

6

Les chiffres publiés en regard des années antérieures ont été ajustés pour les rendre comparables à ceux de 1985-1986 en tenant compte des modifications inhérentes à la nouvelle législation, au mode de budgétisation et aux conventions comptables, telles

— La budgétisation et la comptabilisation des remboursements et des contributions fédérales appliquées comme revenus au lieu d'être en déduction des dépenses; il en est de même pour les frais incidents à la perception et à la réalisation des revenus qui sont budgétisés et comptabilisés comme dépenses au lieu d'être appliqués en déduction des revenus

— La comptabilisation des opérations des régimes de retraite aux opérations non budgétaires

— L'intégration des opérations de l'Office des autoroutes du Québec à celles du Gouvernement depuis le 1er avril 1960

— L'intégration du financement des opérations de la Régie de l'assurance-maladie du Québec aux opérations budgétaires du Gouvernement par le biais du Fonds des services de santé

— Les revenus des fonds d'amortissement comptabilisés en diminution des dépenses au lieu d'être inscrits aux revenus

— La comptabilisation des revenus de droits de véhicules automobiles, déduction faite des frais d'administration du code de la route et de la sécurité routière, jusqu'au 31 mars 1982, suite à la fusion du Bureau des véhicules automobiles à la Régie de l'assurance automobile du Québec

— Cependant, les données antérieures à 1980-1981 n'ont pas été modifiées pour tenir compte de la variation de la provision pour créances douteuses qui, à compter de 1980-1981, est portée à la dette nette alors qu'antérieurement elle était inscrite aux dépenses

ÉTAT SOMMAIRE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES
1976-1977 À 1985-1986

(en millions de dollars)

	1985-1986	1984-1985	1983-1984	1982-1983
Opérations budgétaires				
Revenus	**+ 24 080,8**	+ 22 310,0	+ 21 410,9	+ 19 210,3
Dépenses	**– 27 222,2**	– 25 542,5	– 24 523,5	– 22 259,3
Déficit	**– 3 141,4**	– 3 232,5	– 3 112,6	– 3 049,0
Opérations non budgétaires				
Placements — actions, obligations, billets, prêts et avances	**+ 169,9**	– 171,8	– 150,5	– 135,0
Compte des régimes de retraite	**+ 1 269,0**	+ 1 183,5	+ 1 056,7	+ 1 051,2
Autres comptes	**+ 17,8**	+ 218,8	– 14,4	– 103,5
Solde	**+ 1 456,7**	+ 1 230,5	+ 891,8	+ 812,7
Besoins financiers nets	**– 1 684,7**	– 2 002,0	– 2 220,8	– 2 236,3
Financement				
Variation de l'encaisse	**– 18,0**	– 211,0	– 13,7	– 75,5
Nouveaux emprunts	**+ 2 992,5**	+ 3 281,0	+ 2 797,0	+ 2 761,8
Remboursements d'emprunts	**– 1 289,8**	– 1 068,0	– 562,5	– 450,0
Solde	**+ 1 684,7**	+ 2 002,0	+ 2 220,8	+ 2 236,3

N.B. : Le signe (–) signifie un besoin de financement et le signe (+) signifie une source de financement

1981-1982	1980-1981	1979-1980	1978-1979	1977-1978	1976-1977
+ 17 481,7	+ 14 694,0	+ 13 276,7	+ 11 899,0	+ 11 145,3	+ 9 715,9
- 20 393,4	- 17 592,0	- 15 110,3	- 13 387,2	- 12 045,2	- 10 717,4
- 2 911,7	- 2 898,0	- 1 833,6	- 1 488,2	- 899,9	- 1 001,5
- 72,9	- 40,4	- 202,7	- 255,0	- 248,1	- 182,5
+ 1 007,3	+ 822,3	+ 682,8	+ 315,7	+ 264,4	+ 186,4
- 169,0	- 196,6	- 16,1	+ 165,9	- 287,4	- 335,5
+ 765,4	+ 585,3	+ 464,0	+ 226,6	- 271,1	- 331,6
- 2 146,3	- 2 312,7	- 1 369,6	- 1 261,6	- 1 171,0	- 1 333,1
+ 207,9	- 456,1	+ 229,3	+ 49,6	+ 372,4	+ 330,7
+ 2 951,6	+ 3 352,9	+ 1 648,9	+ 1 575,5	+ 1 042,3	+ 1 354,6
- 1 013,2	- 584,1	- 508,6	- 363,5	- 243,7	- 352,2
+ 2 146,3	+ 2 312,7	+ 1 369,6	+ 1 261,6	+ 1 171,0	+ 1 333,1

STATISTIQUES COMPARATIVES DES REVENUS 1977-1986

(en millions de dollars)

Année financière terminée en	1986	1985	1984	1983	1982	1981	1980	1979	1978	1977
IMPÔTS SUR LE REVENU ET LES BIENS	10 679,6 44,4%	9 677,9 43,4%	9 111,5 42,5%	8 591,8 44,7%	8 376,4 47,9%	6 871,0 46,8%	5 965,5 44,9%	5 360,1 45,0%	4 907,3 44,0%	4 232,3 43,6%
TAXES À LA CONSOMMATION	5 249,2 21,8%	4 394,8 19,7%	4 174,6 19,5%	3 747,1 19,5%	3 142,6 18,0%	2 633,9 17,9%	2 439,2 18,4%	2 149,6 18,1%	2 145,9 19,3%	2 010,1 20,7%
DROITS ET PERMIS	558,0 2,3%	537,3 2,4%	510,6 2,4%	527,3 2,8%	516,0 3,0%	459,6 3,1%	417,9 3,1%	394,5 3,3%	353,8 3,2%	320,5 3,3%
REVENUS DIVERS	544,7 2,2%	588,7 2,6%	687,5 3,2%	607,8 3,2%	493,3 2,8%	419,8 2,9%	370,5 2,8%	341,9 2,9%	329,1 3,0%	337,0 3,4%
TRANSFERTS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT	731,0 3,1%	747,8 3,4%	590,2 2,8%	444,0 2,3%	381,9 2,2%	338,0 2,3%	260,0 2,0%	320,2 2,7%	273,3 2,4%	255,1 2,6%
REVENUS AUTONOMES	17 672,5 73,8%	15 946,5 71,5%	15 074,4 70,4%	13 918,0 72,5%	12 910,2 73,9%	10 722,3 73,0%	9 453,1 71,2%	8 566,3 72,0%	8 009,4 71,9%	7 155,0 73,6%
TRANSFERTS DU GOUVERNEMENT DU CANADA	6 318,3 26,2%	6 363,5 28,5%	6 336,5 29,6%	5 292,3 27,5%	4 571,5 26,1%	3 971,7 27,0%	3 823,6 28,8%	3 332,7 28,0%	3 135,9 28,1%	2 560,9 26,4%
TOTAL	24 080,8 100%	22 310,0 100%	21 410,9 100%	19 210,3 100%	17 481,7 100%	14 694,0 100%	13 276,7 100%	11 899,0 100%	11 145,3 100%	9 715,9 100%

STATISTIQUES COMPARATIVES DES DÉPENSES 1977-1986

(en millions de dollars)

Année financière terminée en	1986	1985	1984	1983	1982	1981	1980	1979	1978	1977
MISSION ÉCONOMIQUE	3 186,6 11,7%	2 988,0 11,7%	2 733,9 11,1%	2 421,0 10,9%	2 219,9 10,9%	2 020,8 11,5%	1 828,0 12,1%	1 608,9 12,0%	1 488,1 12,4%	1 386,5 12,9%
MISSION ÉDUCATIVE ET CULTURELLE	8 068,8 29,7%	7 466,1 29,2%	7 638,6 31,1%	7 073,1 31,8%	6 818,1 33,4%	5 864,6 33,3%	4 667,2 30,9%	4 121,4 30,8%	3 861,4 32,0%	3 328,0 31,1%
MISSION SOCIALE	10 734,4 39,4%	10 173,8 39,9%	9 467,3 38,7%	8 613,4 38,7%	7 570,8[*] 37,1%	6 613,5 37,6%	5 812,1 38,5%	5 156,1 38,5%	4 570,6 38,0%	4 119,3 38,4%
MISSION GOUVERNEMENTALE ET ADMINISTRATIVE	5 232,4 19,2%	4 914,6 19,2%	4 683,7 19,1%	4 151,8 18,6%	3 784,6 18,6%	3 093,1 17,6%	2 803,0 18,5%	2 500,8 18,7%	2 125,1 17,6%	1 883,6 17,6%
TOTAL DES MISSIONS	27 222,2 100%	25 542,5 100%	24 523,5 100%	22 259,3 100%	20 393,4 100%	17 592,0 100%	15 110,3 100%	13 387,2 100%	12 045,2 100%	10 717,4 100%
DÉPENSES EN CAPITAL[1]	1 276,9 4,7%	1 273,3 5,0%	1 160,8 4,7%	1 091,8 4,9%	979,6 4,8%	922,2 5,2%	935,1 6,2%	588,8 4,4%	593,7 4,9%	592,1 5,5%
AUTRES DÉPENSES	25 945,3 95,3%	24 269,2 95,0%	23 362,7 95,3%	21 167,5 95,1%	19 413,8 95,2%	16 669,8 94,8%	14 175,2 93,8%	12 798,4 95,6%	11 451,5 95,1%	10 125,3 94,5%
TOTAL	27 222,2 100%	25 542,5 100%	24 523,5 100%	22 259,3 100%	20 393,4 100%	17 592,0 100%	15 110,3 100%	13 387,2 100%	12 045,2 100%	10 717,4 100%

[1] Les données de 1986, de 1985, de 1984, de 1983, de 1982, de 1981 et de 1980 comprennent respectivement des dépenses en capital par paiements de transfert pour 713,6M $* (millions de dollars), 697,4M $*, 621,8M $*, 556,2M $*, 409,0M $, 359,8M $ et 327,0M $, alors que pour les années 1977 à 1979 ces paiements sont exclus, ces données n'étant pas disponibles.

* Y compris 247,3M $ en 1986, 257,3M $ en 1985, 173,7M $ en 1984 et 161,5M $ en 1983 pour les paiements de transfert afférents au service de la dette (capital) de dépenses en capital. Les données à ce titre de 1982 à 1980 ne sont pas disponibles.

STATISTIQUES BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES

(en millions de dollars)

Année	Revenus	Dépenses	Surplus (+) ou déficit (–) des opérations budgétaires	Dette nette[1]
1940-1941	85,9	109,9	– 24,0	323,6
1945-1946	123,9	116,0	+ 7,9	306,9
1950-1951	258,8	242,8	+ 16,0	274,6
1955-1956	463,2	442,1	+ 21,1	275,4
1960-1961	751,2	855,5	– 104,3	373,9
1965-1966	1 736,7	1 999,5	– 262,8	1 397,5
1970-1971	3 885,2	4 020,2	– 135,0	2 207,4
1975-1976	8 380,7	9 229,4	– 848,7	4 311,1
1976-1977	9 715,9	10 717,4	– 1 001,5	5 312,6
1977-1978	11 145,3	12 045,2	– 899,9	6 212,5
1978-1979	11 899,0	13 387,2	– 1 488,2	7 603,4[2]
1979-1980	13 276,7	15 110,3	– 1 833,6	9 437,0
1980-1981	14 694,0	17 592,0	– 2 898,0	12 450,3[3]
1981-1982	17 481,7	20 393,4	– 2 911,7	11 067,4[3 4]
1982-1983	19 210,3	22 259,3	– 3 049,0	14 225,6[3]
1983-1984	21 410,9	24 523,5	– 3 112,6	17 457,9[3 5]
1984-1985	22 310,0	25 542,5	– 3 232,5	20 284,7[3 6]
1985-1986	24 080,8	27 222,2	– 3 141,4	25 007,6[3 7]

[1] La dette nette représente l'ensemble des dettes directes moins les actifs inscrits à l'état de l'actif et du passif.

[2] Au 1er avril 1979, la dette nette a été diminuée de 97,3M $ (millions de dollars) pour annuler l'effet de modifications apportées à la dette nette, pour fins de comparaison, de 1940-1941 à 1977-1978, suite à la nouvelle comptabilisation des régimes de retraite.

[3] Inclut la variation de la provision pour créances douteuses de 115,3M $ (millions de dollars) portée à la dette nette en 1980-1981, 79,5M $ en 1981-1982, 109,2M $ en 1982-1983, 61,2M $ en 1983-1984 et 122,4M $ en 1984-1985 et 88,9M $ en 1985-1986.

[4] Y compris 4 374,1M $ (millions de dollars) pour tenir compte des actions d'Hydro-Québec attribuées au Ministre des Finances et payées à même les bénéfices nets accumulés de cette société d'État jusqu'au 31 décembre 1980.

[5] Au 1er avril 1983, la dette nette a été augmentée de 58,5M $ (millions de dollars) suite à l'annulation des avances, comptes à recevoir et intérêts courus à recevoir de la Société d'aménagement de l'Outaouais.

[6] Au cours de l'exercice 1984-1985 la dette nette a été diminuée de 528,0M $ (millions de dollars) pour tenir compte de 80,0M $ d'actions de la Société immobilière du Québec remises au Ministre des Finances et des avances de 448,0M $ consenties à cette dernière lors de la cession de biens à cette Société.

[7] Au cours de l'exercice 1985-1986, la dette nette a été diminuée de 1 124,3M $ pour tenir compte de 25,1M $ de biens cédés à la Société des établissements de plein air du Québec et de 1 099,2M $ pour l'inscription des placements en actions dans les entreprises du gouvernement du Québec à la valeur de consolidation et de l'excédent du déficit accumulé de ces entreprises sur le coût des actions au 31 mars 1986. La dette nette a été augmentée de 2 616,9M $ pour tenir compte de 1 310,2M $ pour l'inscription des comptes à payer pour des dépenses non pourvues par des crédits au 31 mars 1986 et de 1 306,7M $ pour l'inscription des emprunts à long terme en monnaie étrangère en équivalent canadien aux cours en vigueur au 31 mars 1986.